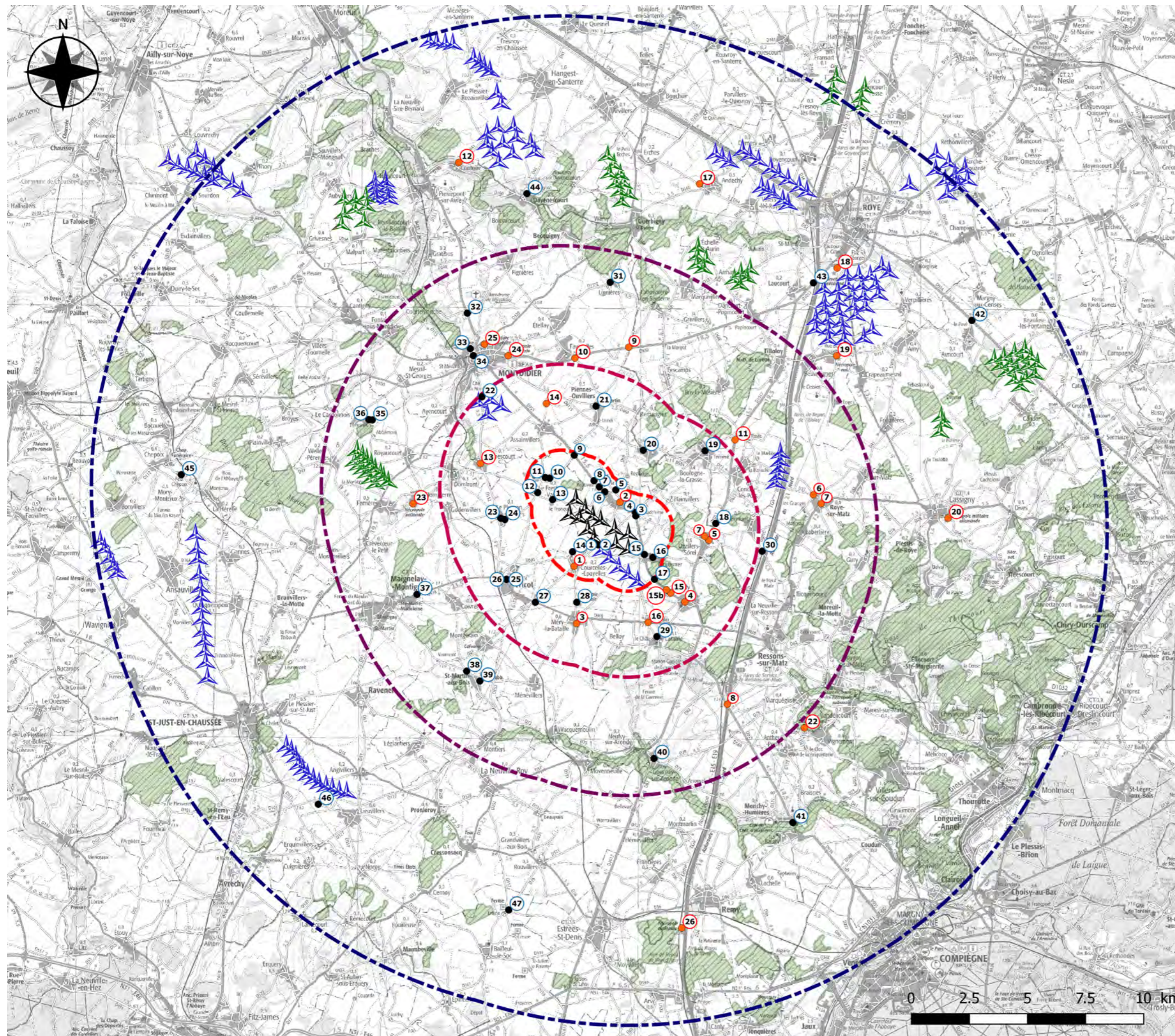




## 2 CHOIX DES POINTS DE VUE



# Points de vue

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

Points de vue

- Campagne initiale
- Campagne complémentaire

Aires d'étude

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude très éloignée

Contexte éolien

- ▲ Parc construit
- ▲ Parc accordé
- ▲ Implantation du projet

Fig. 188 : Carte de localisation de l'ensemble des points de vue

## 2.1 Choix des points de vue

Selon les différents enjeux paysagers identifiés, un ensemble de points de vues représentatifs de ces enjeux a été retenu pour étudier l'impact paysager du projet retenu. Pour évaluer de manière fine l'impact paysager du projet éolien de Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot, des photomontages ont été réalisés à partir de points de vues soigneusement choisis. Ils sont au nombre de 47. **Pour la demande de compléments, 27 points de vue supplémentaires ont été réalisés.**

Ces points de vues permettent de mesurer l'insertion paysagère du projet à différentes échelles, ainsi que son impact sur les différents enjeux paysagers mis en évidence au cours de l'analyse de l'état initial. Les photomontages sont représentatifs des enjeux paysagers du territoire étudié par rapport au projet éolien. Le tableau de synthèse ci-contre rappelle les enjeux paysagers qui sont évalués, thème par thème, à l'intérieur de chaque aire d'étude.

D'une manière générale, le choix des prises de vue dans les zones de visibilité potentielle s'est effectué selon les points suivants :

- Perception depuis les zones d'habitat de proximité;
- Perception depuis le patrimoine historique de proximité ;
- Perception du parc depuis les axes de communication majeurs (points de vue les plus pertinents pour un observateur en déplacement le long des axes les plus empruntés aux abords du projet) ;
- Perception depuis des points de vue sensibles ou emblématiques
- Perception depuis des points de vue présentant une covisibilité potentielle avec d'autres parcs.

Cette partie vise à analyser les impacts paysagers du projet sur les différents périmètres définis.

Sont examinées,

- Les visions lointaines (aire d'étude très éloignée et éloignée) : entre 5,2 et 20,2 km : les éoliennes sont en partie masquées par le relief et la végétation ; sont étudiés principalement les impacts à partir des éléments des axes de communication principaux, lieux remarquables, monuments historiques et l'habitat ;

- Les visions plus proches (aire d'étude intermédiaire) : entre 1,5 et 5,2 km : secteur où la vision se resserre et la morphologie du territoire est accentuée, seules les lignes de crêtes offrent de larges espaces de visibilité. Dans les talwegs les vues sont fermées et les éoliennes n'apparaissent qu'en partie. Sont étudiés les impacts par rapport aux principales routes, sentiers de randonnée, monuments historiques et habitats ;

- Les visions très rapprochées (aire d'étude rapprochée) : dans un rayon de 1,5 km autour du site, avec la perception du projet dans le paysage, vis-à-vis des villages et des voies et chemins d'exploitation qui le jouxtent.

## 2.2 Présentation des photomontages

L'évaluation qualitative d'un projet éolien dans un paysage donné, visant à qualifier sa "réponse" aux enjeux, consiste à en proposer une représentation réaliste qui est celle du photomontage. Le terme de "photomontage" désigne en réalité une simulation infographique du projet.

En retour, cette simulation permet d'évaluer plus précisément certains enjeux que l'analyse de l'état initial n'a pas pu mettre en évidence, ainsi que l'insertion du projet dans son environnement. Le photomontage offre une appréciation directe du projet, sensible, permettant d'évaluer son "degré de sensibilité" selon des critères spatiaux adaptés à l'objet éolien : visibilité, covisibilités, rapports d'échelles, lisibilité, effets de masse homogène ou hétérogène etc. Les photomontages sont présentés ci-après par aire d'étude tout comme dans l'état initial.

Pour chaque photomontage est notifié, la localisation du point de vue, la distance au projet, la photographie panoramique avant le projet, la vue panoramique avec le projet légendé ainsi que le commentaire expliquant l'état initial et la perception du projet.

À la fin de chaque aire d'étude, une synthèse présente les impacts et les effets cumulés pour chaque thème étudié. Les photomontages ont été réalisés par M. Ludovic Poirier, Energie Team.

## 2.3 Méthodologie de réalisation des photomontages (Energie Team, 2018)

Les vues ont été effectuées avec un appareil NIKON D3100 d'une focale de 35 mm. Les photos ont ensuite été assemblées à l'aide du logiciel Photoshop pour obtenir des vues panoramiques.

Les photosimulations ont été réalisées avec le logiciel spécialisé Wind Pro 3.0.

La position des points de vue a été réalisée par GPS. Le calage des éoliennes sur logiciel s'est fait à l'aide d'éléments aisément repérables dans le paysage (clocher d'églises, châteaux d'eau, monuments, bois) et aisément repérables sur des cartes IGN géoréférencées. Dans certains cas, des éléments supplémentaires ont été relevés par GPS afin d'assurer un meilleur calage des photos. Des éléments peuvent également être repérés grâce au site Géoportail.

Afin de donner un meilleur aperçu de l'impact visuel du parc éolien, nous avons réalisé des simulations montrant ce que percevra l'observateur en réalité. Ces photosimulations ont été réalisées selon la méthode suivante :

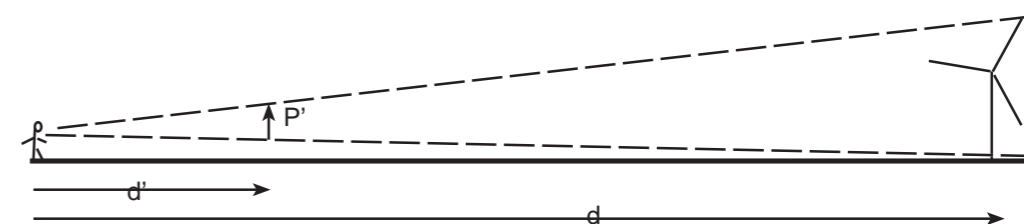


Fig. 189 : Méthodologie explicative élaborée par Energie Team

Un observateur se trouvant à une distance d d'une éolienne percevra une hauteur P'. En appliquant le théorème de Thalès, on considère que l'équivalent de ce que le lecteur doit percevoir en se trouvant à une distance d' du projet est la hauteur P'. L'angle de perception est ainsi conservé.

On obtient la hauteur P' par le rapport suivant :  $P' = P \times d' / d$

avec : P : hauteur réelle de l'éolienne,

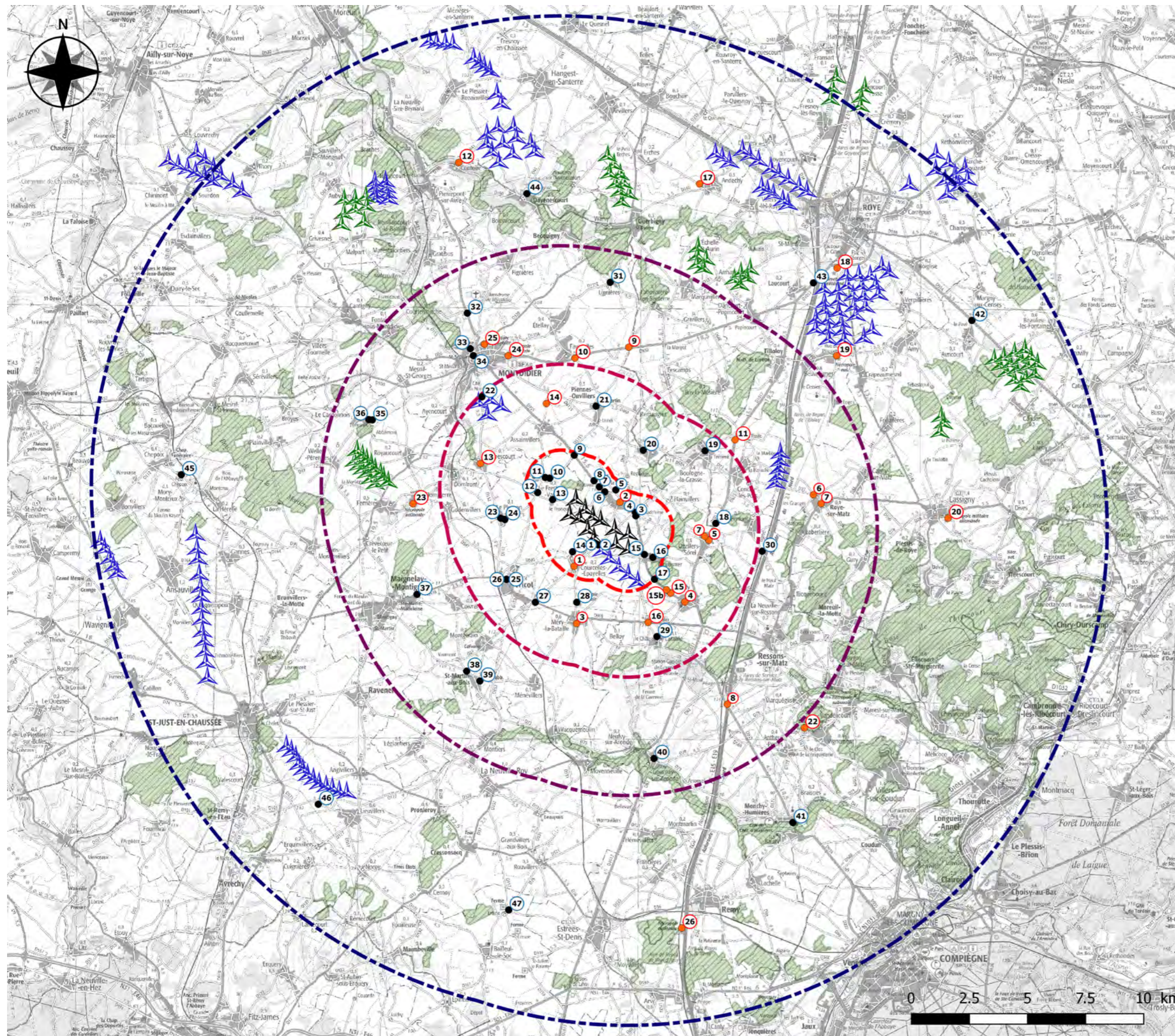
P' : hauteur de l'éolienne sur la photosimulation,

d : distance réelle entre l'observateur et l'éolienne,

d' : distance du lecteur par rapport au dossier d'étude d'impact (40 cm).

Dans l'étude d'impact, pour les photosimulations montrant l'impact réel, la taille des images a été définie de manière à ce que la taille des éoliennes de l'image correspondent aux valeurs P' obtenues par le calcul exposé ci-dessus. Le lecteur devra donc se positionner à une distance de 40 cm afin d'obtenir la vue la plus réaliste possible.

L'impact visuel de l'ensemble des éoliennes a été défini en fonction de la distance entre le point d'observation et les éoliennes. Les conditions retenues pour la visibilité des éoliennes ont toujours été les conditions de visibilité maximale, même quand les conditions de prise de vue n'étaient pas excellentes. De ce fait, l'impact visuel des éoliennes simulées est toujours plus fort que ce qu'un observateur observera à l'avenir dans des conditions réelles.



# Points de vue Aire d'étude très éloignée

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

Points de vue

- Campagne initiale
- Campagne complémentaire

Aires d'étude

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude très éloignée

Contexte éolien

- ▲ Parc construit
- ▲ Parc accordé
- ▲ Implantation du projet

Fig. 190 : Carte de localisation des points de vue de l'aire d'étude très éloignée



## 3 AIRE D'ÉTUDE TRÈS ÉLOIGNÉE : ANALYSE DES IMPACTS

## PM 47 : Depuis la RD75 à proximité de la Ferme d'Eraine (projet à 16 260m)

### Commentaires paysagers :

Depuis la RD75 à proximité de la ferme d'Eraine, l'observateur bénéficie d'une large ouverture visuelle sur les espaces cultivés qui s'étendent jusqu'à l'horizon lointain. La vue est cadrée par quelques bosquets boisés de part et d'autre du panorama. Les éoliennes accordées du parc du Champ Chardon forment une ligne régulière de 5 éoliennes à l'arrière-plan de la scène. Plus à l'Ouest, les éoliennes du parc accordé/construit du Champ Feuillant apparaissent partiellement à partir de leur rotor à l'arrière des ondulations légères du relief. Les éoliennes du parc du Bois des Cholletz dévoilent discrètement l'extrémité de leurs pales dans l'axe de la route départementale D75, après les chapelets de bois situés au Nord de Cuvilly.

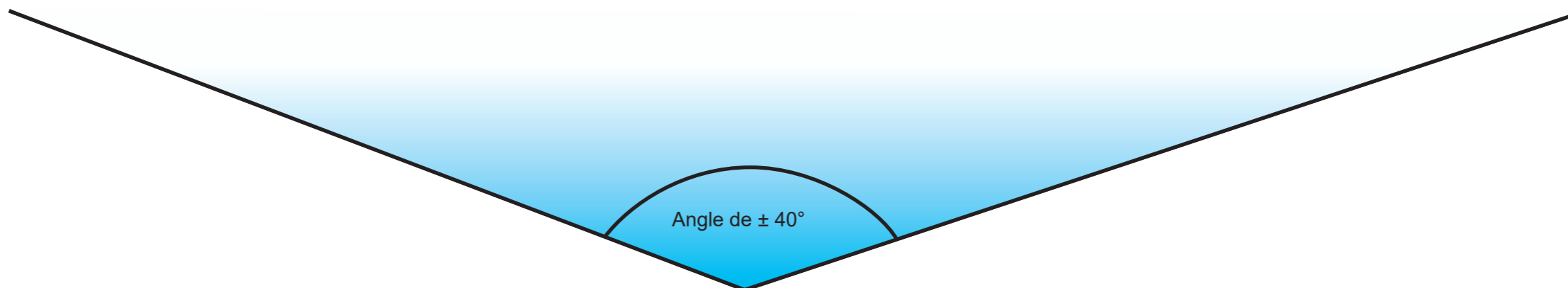
Les éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollet s'inscrivent en continuité visuelle de celles du parc du Champ Chardon en prolongeant la ligne préexistante. Leur taille apparente est très réduite à une distance de plus de 16 kilomètres de l'observateur. Les reliquats de boisements se présentant sur un plan intermédiaire dissimulent partiellement le pied des machines du projet. L'impact est faible depuis les abords de la ferme d'Eraine depuis lesquels le projet observe une implantation cohérente à l'horizon lointain, en continuité du parc du Champ Chardon.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



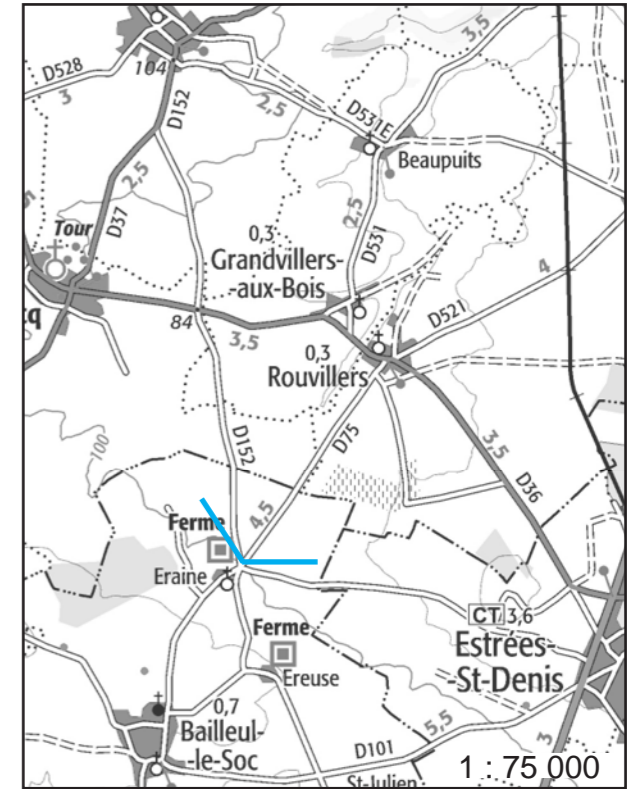
### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



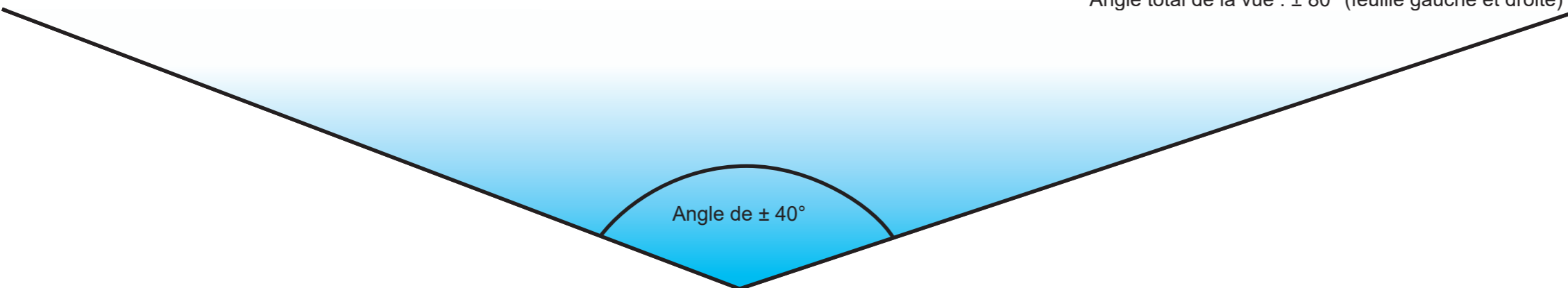
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



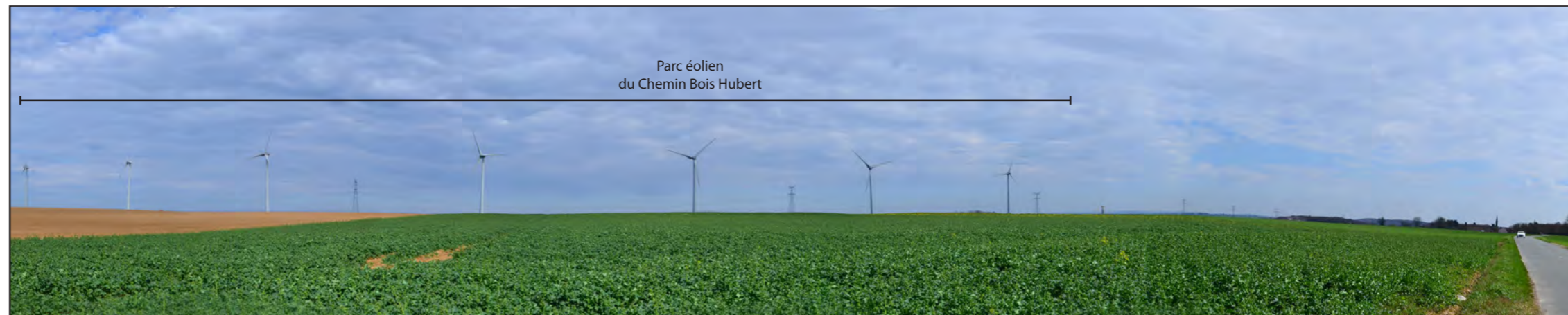
Commentaires paysagers :

La vue est dominée par la dimension agricole du paysage caractérisée par les ondulations souples du relief. Le regard est focalisé sur le parc du Chemin Bois Hubert dont les machines occupent un champ visuel important. La silhouette du bourg de Lieuvillers se distingue sur la droite de la vue, intégrée dans les masses végétales des bois de Lieuvillers et de Pronleroy.

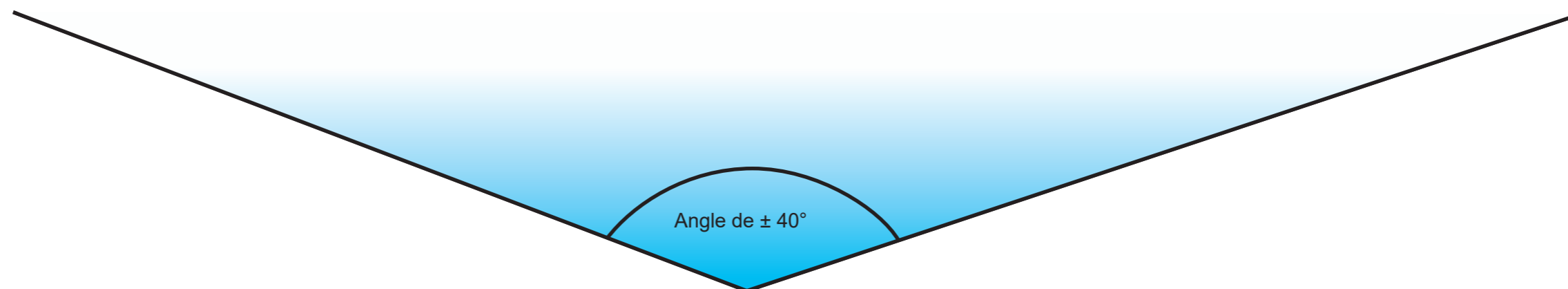
L'impact est nul depuis cette position d'où les éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot ne sont pas perceptibles.

Impact nul

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

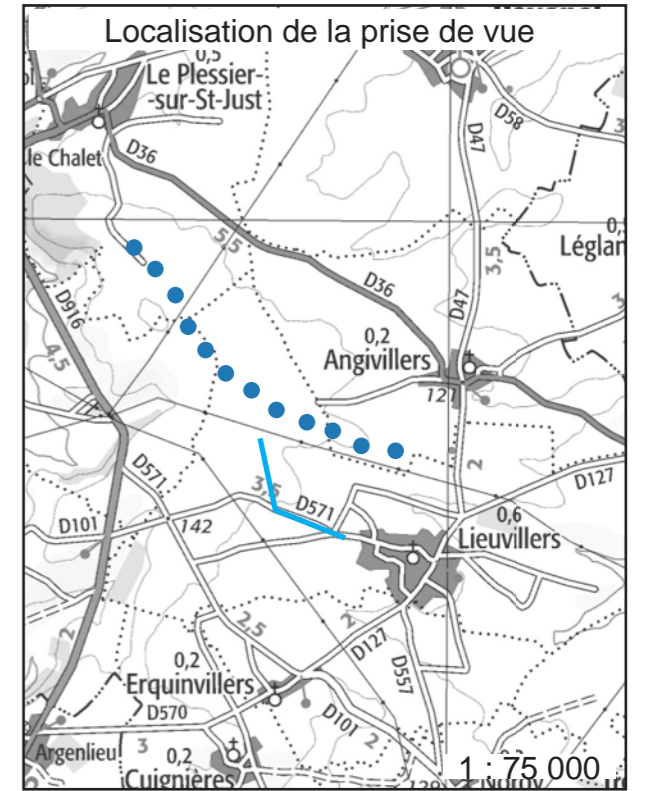




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

## PM 45 : Depuis la sortie du village de Petit Chepoix (projet à 16 530m)

### Commentaires paysagers :

Au creux d'un vallonnement du relief, le tableau met en scène un paysage agricole à la topographie particulièrement mouvementée. Le premier plan est occupé par les étendues cultivées au sein desquelles sinue la D117. Sur un plan intermédiaire se manifestent les excroissances du relief accueillant les bois ceinturant la vallée Fauquet. A l'extrême droite de la vue, 5 des 12 éoliennes du parc de la Croisette dessinent une ligne fuyante près du bourg d'Ansauvillers.

Les perceptions depuis le bourg de Chepoix et Petit Chepoix seront nulles. La configuration du relief empêche le regard de fuir à l'horizon, délimité par les ondulations topographiques coiffées par des cordons arborés denses. L'impact est nul depuis la sortie du village.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

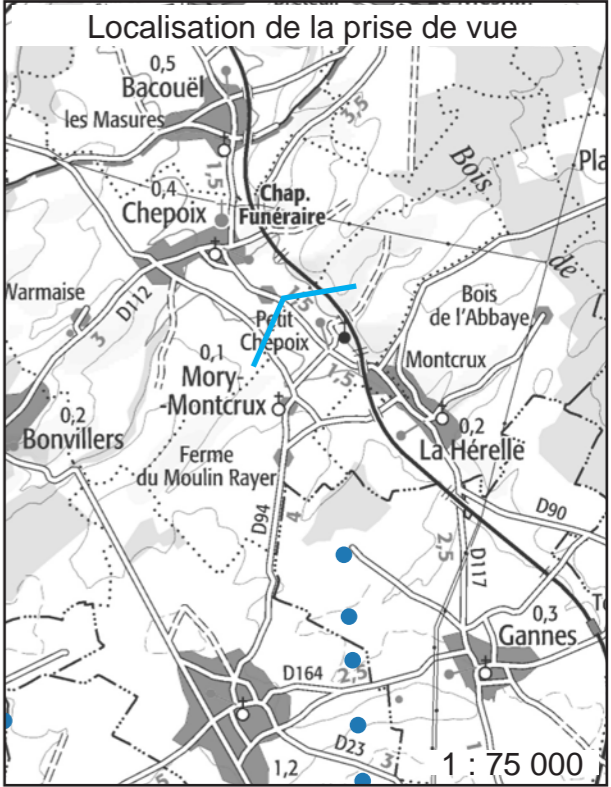
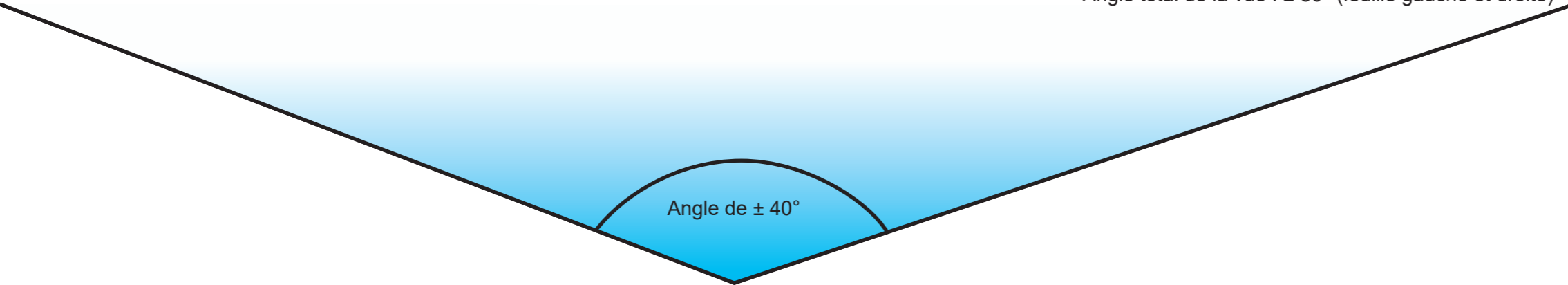


Angle de  $\pm 40^\circ$

Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Commentaires paysagers :

A l'entrée du domaine du château de Davenescourt, le paysage est essentiellement fermé et laisse peu d'échappées visuelles. Le regard est attiré par le clocher du bourg éponyme en contre-bas de la route départementale D41.

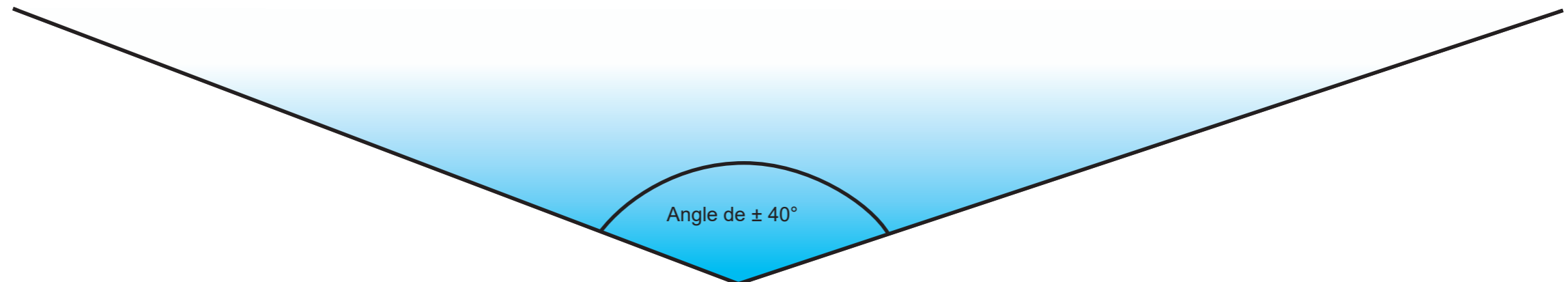
Les perceptions depuis l'entrée du château sont nulles. La végétation environnante constituée de sujets têtards arrête les vues vers l'extérieur. L'impact est nul depuis l'entrée du patrimoine protégé privé.

Impact nul

État initial - Vue panoramique



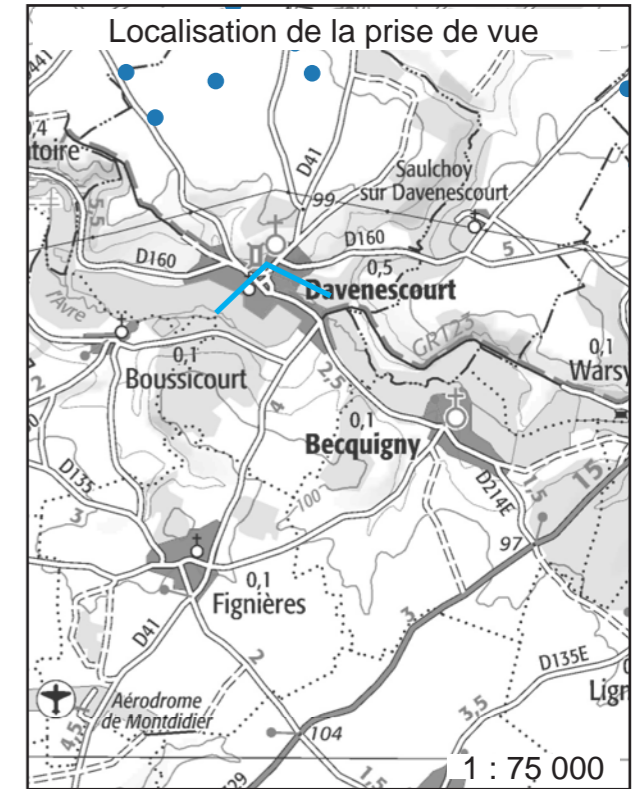
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

Commentaires paysagers :

En sortie Sud-Ouest de Roye à proximité de l'autoroute A1, le paysage est structuré sur la gauche de la vue par les cordons de végétations accompagnant la ligne TGV Paris-Lille et l'autoroute et sur la moitié droite par la présence du bourg de Laucourt lové dans un écrin de verdure dense. Le parc construit de Roye est implanté aux abords du couple d'infrastructures. Ces multiples masses végétales sont reliées par les étendues agricoles qui unifient la scène. A l'arrière-plan très lointain se distinguent les lisières boisées de Bus et de Marotin.

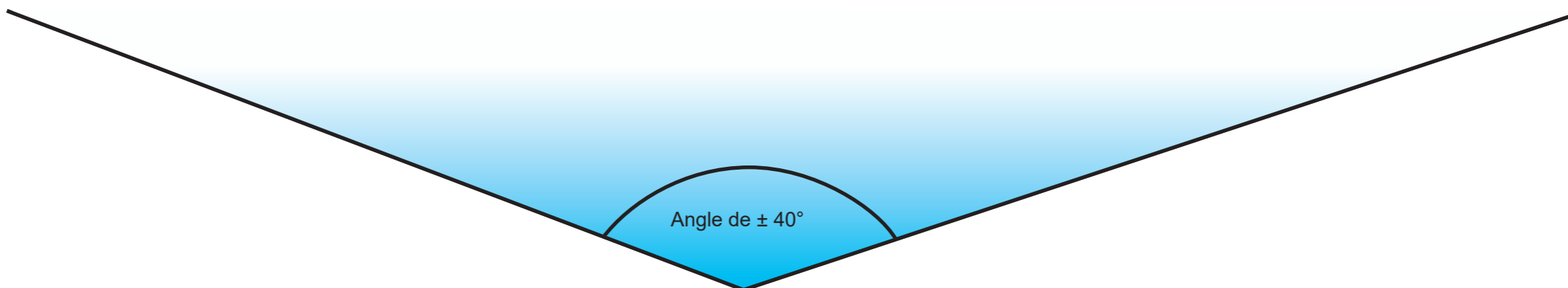
L'impact est nul depuis ces étendues de territoire où les boisements abondants interrompent les vues possibles en direction de l'horizon lointain. Le projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot se place à l'arrière des lisières boisées évoquées précédemment sans impacter le paysage.

**Impact nul**

**État initial - Vue panoramique**



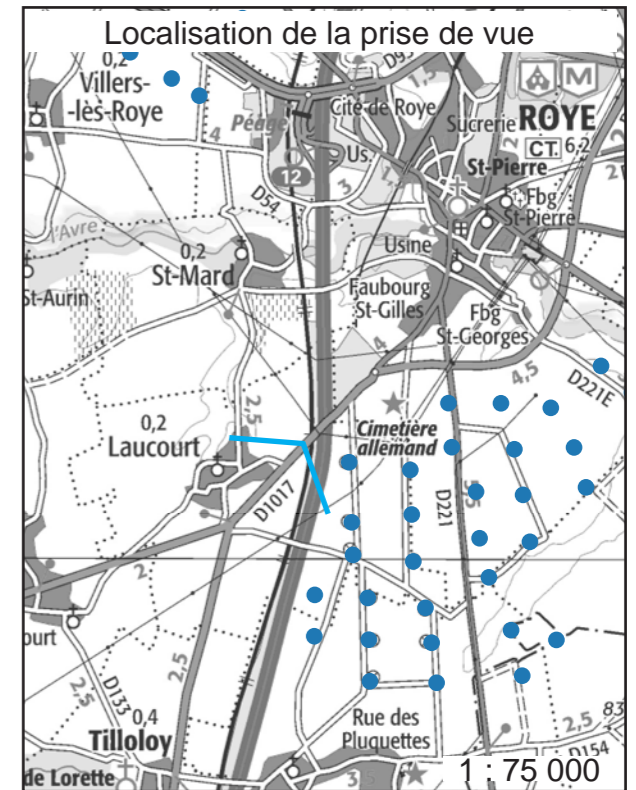
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

## PM 42 : Depuis la RD934 en sortie d'Avricourt (projet à 17 350m)

### Commentaires paysagers :

En sortie Nord d'Avricourt depuis la RD934, l'observateur bénéficie d'une vue élargie sur le territoire agricole, ponctuellement séquencée par des reliquats de boisements en second plan. Les sillons agricoles tracent des lignes à perte de vue jusqu'à rencontrer les frondaisons arborées des Bois de Loges, de Bus et du Grand Bois. La moitié droite de la vue est jalonnée par les machines des multiples parcs entourant la commune de Roye.

L'impact est faible depuis la route départementale D934 en sortie d'Avricourt. Les machines du projet éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot sont perceptibles sur leur tiers supérieur à partir du rotor à l'arrière des lisières boisées qui délimitent l'horizon. Les aérogénérateurs s'intègrent de manière cohérente au sein des volumes paysagers en adoptant une taille apparente réduite et inférieure aux éléments végétaux de premier et second plan.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



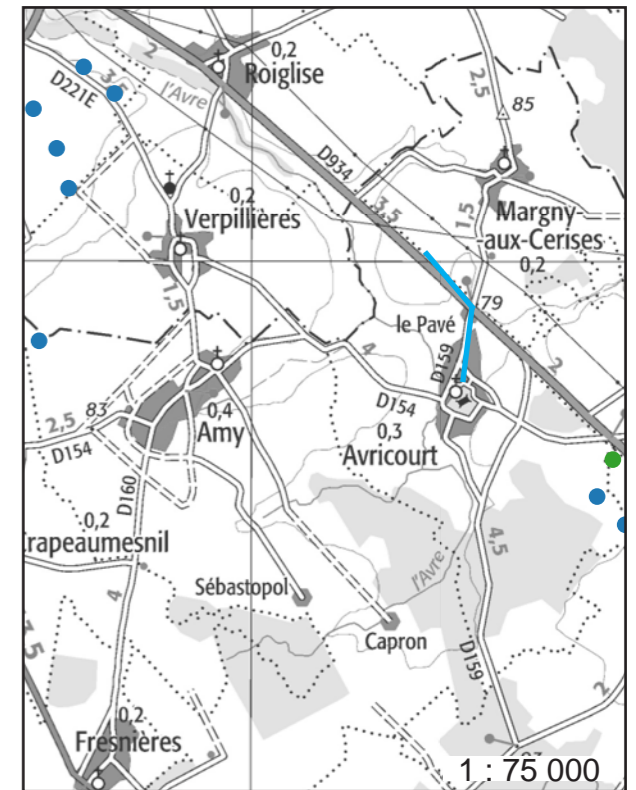
Angle de  $\pm 40^\circ$



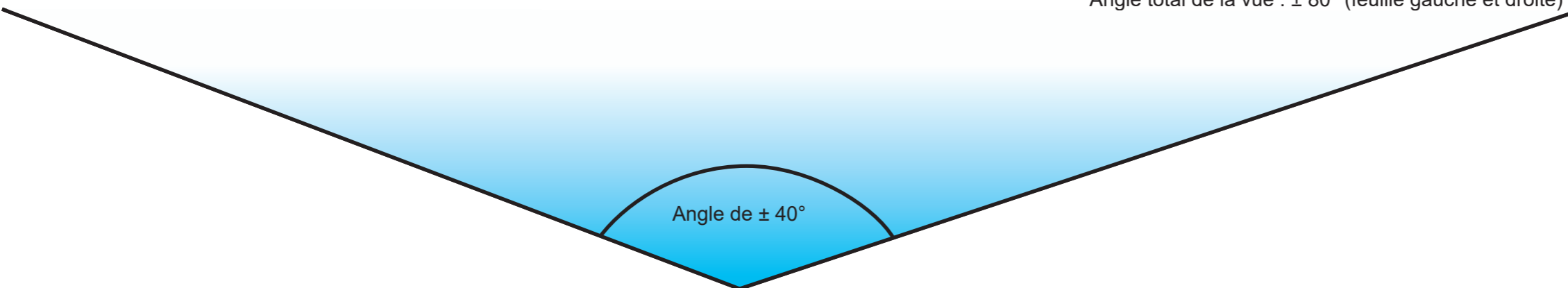
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



## PM 41 : Vue depuis Monchy-Humières (projet à 13 775m)

### Commentaires paysagers :

Depuis le centre de Monchy-Humières, les vues sont fermées par la présence immédiate de végétation et de façades bâties. La situation en creux de vallée de l'Aronde confère au bourg une situation protégée topographiquement.

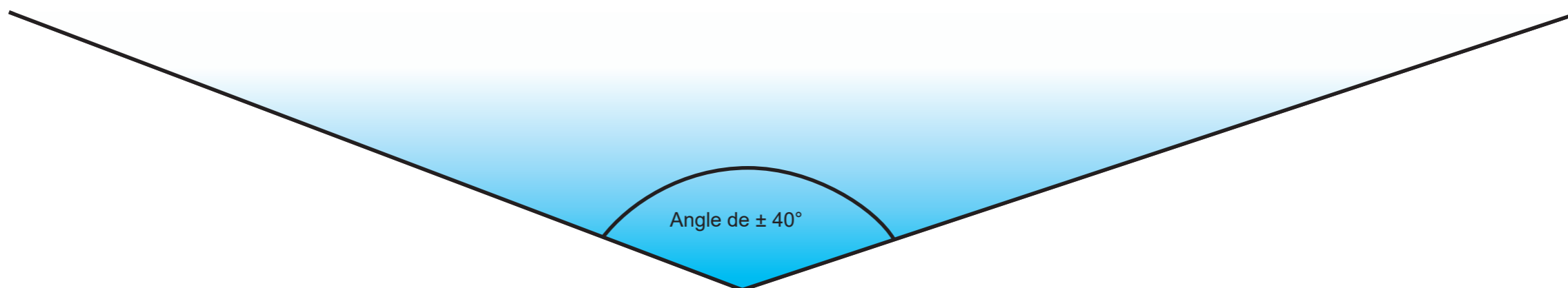
L'impact est nul depuis le bourg de Monchy-Humières, depuis lequel les vues en direction de l'extérieur sont inexistantes. Le projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot ne sera pas visible depuis le village et ce cas est représentatif des situations encaissées liées à la position en fond de vallée d'autres villages du territoire d'étude.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



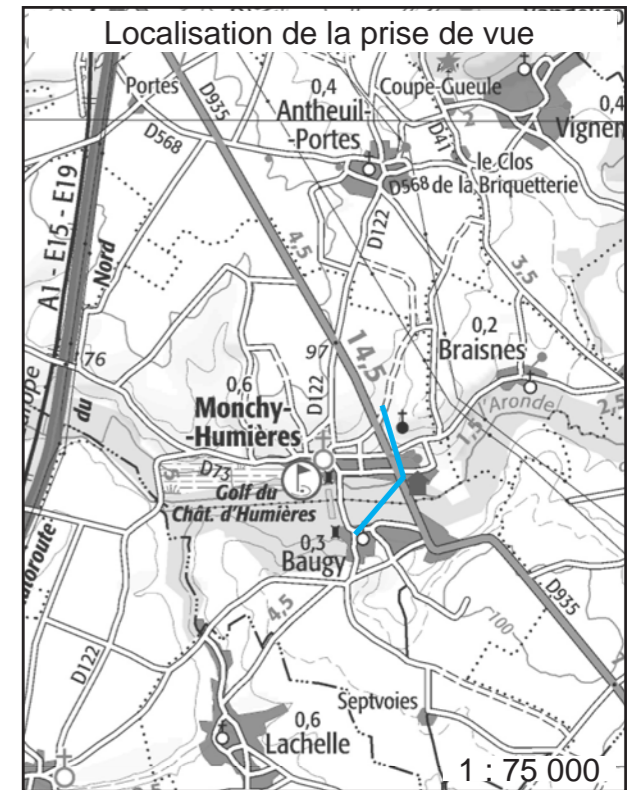
### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



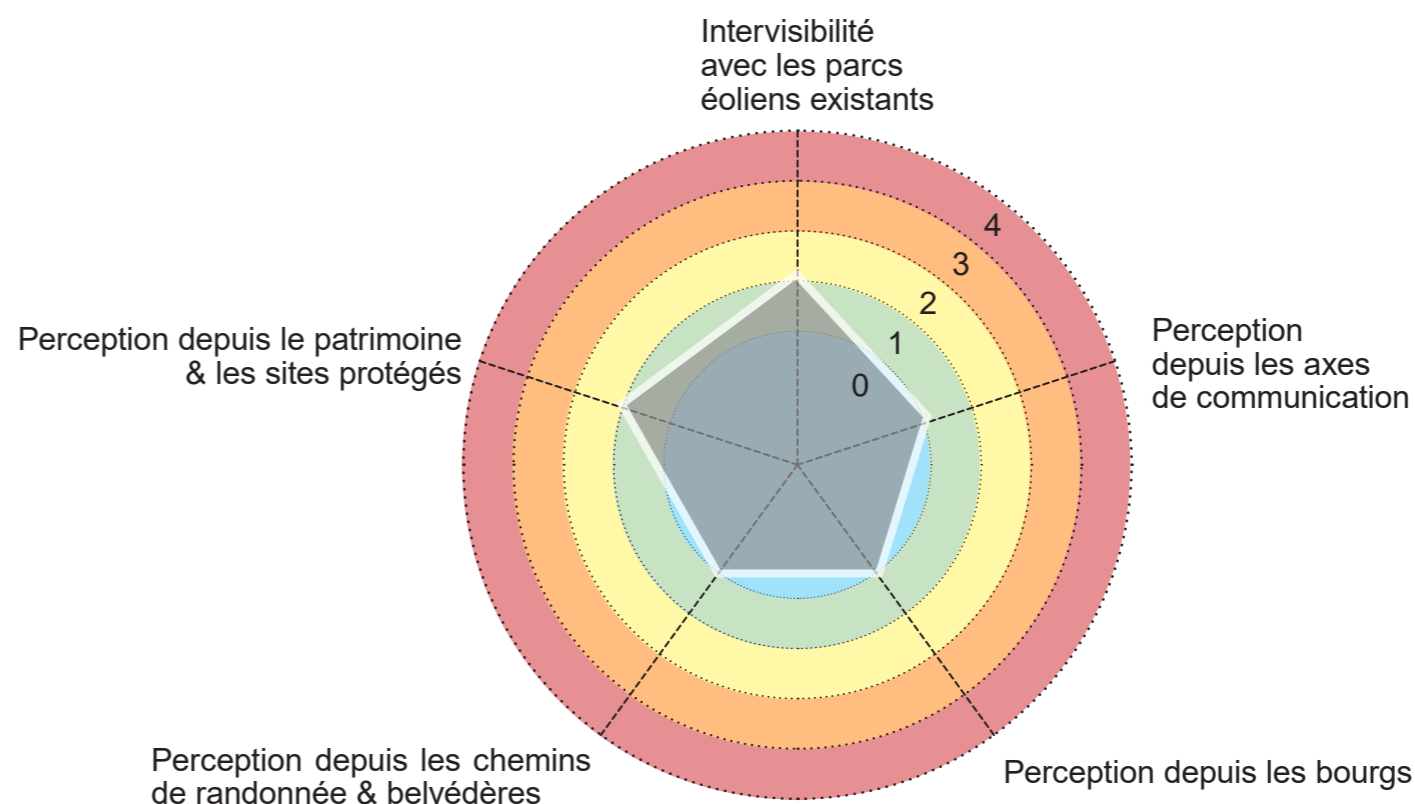
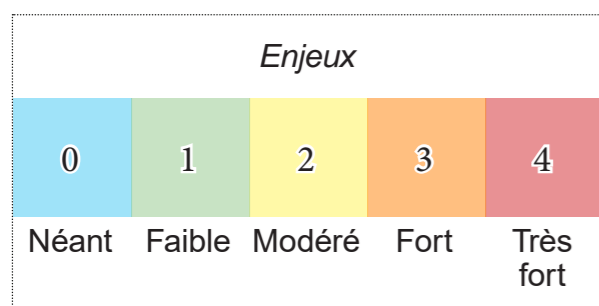
Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

## Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude très éloignée (d'après les enjeux de l'état initial)

ENJEUX	SENSIBILITÉ	COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1	L'intervisibilité entre la zone d'implantation du projet et les neuf parcs construits pour la majorité en limite de l'aire d'étude très éloignée n'existera vraisemblablement pas. Seule une perception très réduite des pales et des nacelles des futures éoliennes avec celles du parc d'Hargicourt et des quatre parcs au Sud de Roye est envisageable sur les hauteurs du plateau du Santerre.
Perception depuis les axes de communication	0	Les axes routiers de l'aire d'étude très éloignée ne représentent pas un enjeu majeur, du fait de leur éloignement à la zone d'implantation du projet ainsi que du relief prononcé et des massifs boisés qui ferment l'horizon à une distance toujours relativement proche de l'observateur. Les vallonements, les monts et l'encaissement des principaux axes routiers et ferrés empêchent d'avoir des vues significatives sur la zone d'implantation du projet depuis les axes de cette aire d'étude.
Perception depuis les bourgs	0	Qu'ils soient implantés sur les plateaux ou dans les vallées, les villages de l'aire d'étude très éloignée ne possèdent qu'une sensibilité très limitée vis-à-vis du nouveau projet. Le contexte géomorphologique prononcé et la structure boisée du territoire limitent la possibilité d'avoir un horizon dégagé en direction de la zone d'implantation du projet. Enfin, de nombreux villages possèdent une ceinture arborée créant des filtres visuels immédiats aux abords des bourgs.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	0	Le sentier de Grande Randonnée GR123 ainsi que tous les circuits présents dans cette aire d'étude sont directement joutés par des formations végétales de premier plan qui ferment les vues en direction de la zone d'implantation. Ajoutée à la configuration du relief, ces itinéraires ne représentent pas d'enjeu au regard des futures éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	1	Situés à l'intérieur des bourgs ou protégés par des écrans de végétation importants, l'ensemble des monuments historiques de l'aire d'étude très éloignée ne sont pas soumis à un potentiel phénomène de covisibilité avec le futur projet. Les monuments situés sur les altitudes les plus élevées sont à étudier plus finement pour déterminer si les pales des futures éoliennes seront perceptibles à des distances de plus d'une dizaine de kilomètres.



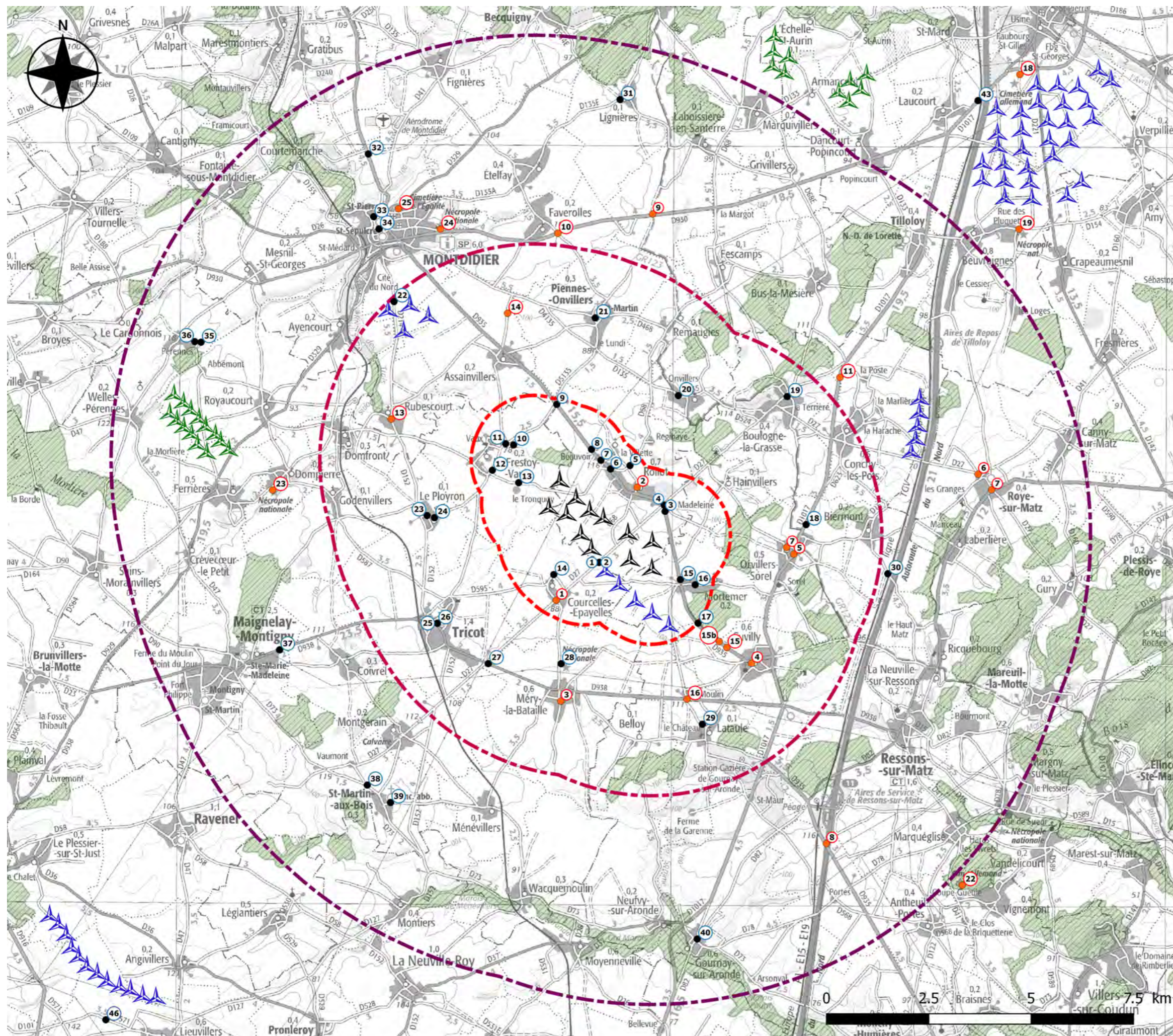
La configuration du territoire, marquée par les vallées, monts et boisements, confère des horizons fortement limités et des vues rarement dégagées. Il en découle naturellement des impacts mineurs à l'échelle de l'aire d'étude très éloignée. Comme pressenti lors de l'état initial, ce sont les positions depuis le Sud du territoire d'étude qui seront le plus à même d'offrir des vues en direction du projet, qui apparaît alors de taille très réduite dans le prolongement du parc éolien du Champ Chardon.

En formant une ligne lointaine de machines en cohérence avec les lignes de force du paysage et les parcs existants ou accordés, le projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot n'enfreint pas l'équilibre de la dimension éolienne à l'échelle du grand paysage.

Les axes de communication de l'aire d'étude très éloignée ne sont que peu ou pas impactés par le futur projet. Les voies majeures représentées par la ligne TGV, l'autoroute A1 et les routes départementales D1017, D930, D935 et D934 ne sont pas impactées par le projet. Des liaisons secondaires au Sud du territoire d'étude posséderont des vues séquencées et rarement axées en direction des futures éoliennes. Les perceptions resteront fugitives et alternées par la présence intermédiaire d'ensembles boisés.

Les perceptions depuis les bourgs compris au sein de l'aire d'étude très éloignée seront minimales à nulles. Le projet n'est pas perceptible dans une majorité de cas et apparaît de manière très lointaine lorsque des fenêtres paysagères se présentent.

Aucun impact n'est à identifier concernant les sentiers de randonnée de l'aire d'étude très éloignée. Le chemin de grande randonnée GR123 parcourant l'aire d'étude très éloignée à l'Est traverse des paysages densément boisés qui ôtent toute sensibilité sur ce secteur. Il en va de même pour la portion de l'itinéraire parcourant la vallée de l'Avre ne possédant aucune vue possible en direction des éoliennes du projet. En dehors des abords de la ferme d'Eraine, les vues depuis les monuments protégés de l'aire d'étude très éloignée ne présentent pas de sensibilité au projet. Les nombreux monts et forêts qui maillent le territoire ainsi que l'inscription des monuments en cœur de bourg ou en fond de vallée prémunissent les éléments de patrimoine.



# Points de vue Aire d'étude éloignée

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

- Points de vue**
- Campagne initiale
  - Campagne complémentaire
- Aires d'étude**
- Aire d'étude rapprochée
  - Aire d'étude intermédiaire
  - Aire d'étude éloignée
  - Aire d'étude très éloignée
- Contexte éolien**
- ▲ Parc construit
  - ▲ Parc accordé
  - ▲ Implantation du projet

Fig. 191 : Carte de localisation des points de vue de l'aire d'étude éloignée



## 4 AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE : ANALYSE DES IMPACTS

## PM 40 : Vue depuis le centre de Gournay-sur-Aronde (projet à 9 050m)

Commentaires paysagers :

Depuis la place de la République au centre de Gournay-sur-Aronde, l'observateur possède une certaine ouverture depuis cette place dégagée. Le regard orienté en direction du Nord-Ouest, on perçoit au-dessus des toits les cimes d'arbres du cortège végétal de l'Aronde.

L'environnement bâti depuis le centre-bourg de Gournay-sur-Aronde empêche toute percée visuelle en direction de l'horizon. L'impact est nul.

**Impact nul**

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



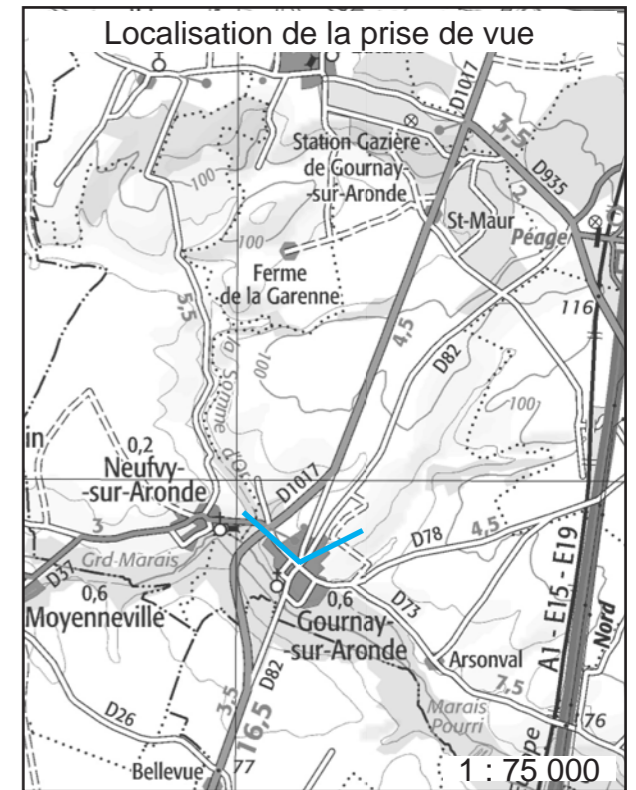
Angle de  $\pm 40^\circ$



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

Commentaires paysagers :

Depuis la rue du Moulin Flamant en sortie Est de Saint-Martin-aux-Bois, l'horizon est très dégagé sur le territoire agricole. La topographie ondule doucement et souligne la légère proéminence sur laquelle s'installe le bourg de Ménévillers. Le regard se perd à la fois sur la route sinuant en direction du village de Ménévillers et à la fois vers le Nord où se lisent les cinq éoliennes du parc éolien du Champ Chardon. Enfin, les faibles courbes du relief mettent en scène la ligne régulière et évanesccente dessinée par les pylônes électriques traversant le paysage du Nord au Sud.

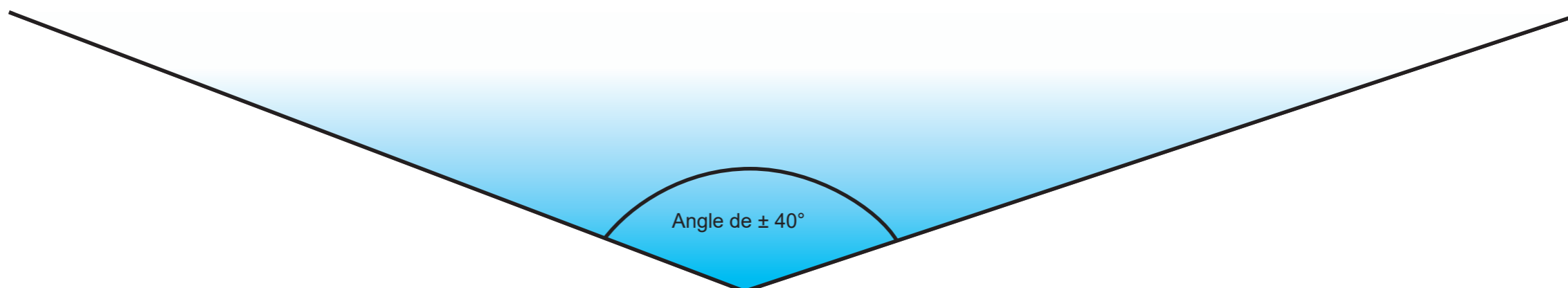
L'impact est faible depuis ce point de vue en sortie de bourg de Saint-Martin-aux-Bois où les éoliennes du projet s'inscrivent à l'arrière-plan lointain en complète continuité du parc éolien du Champ Chardon. Visuellement, la nouvelle ligne droite formée par le parc Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot apparaît de manière cohérente et équilibrée dans la dépression topographique mise en scène par ce point de vue.

**Impact faible**

État initial - Vue panoramique



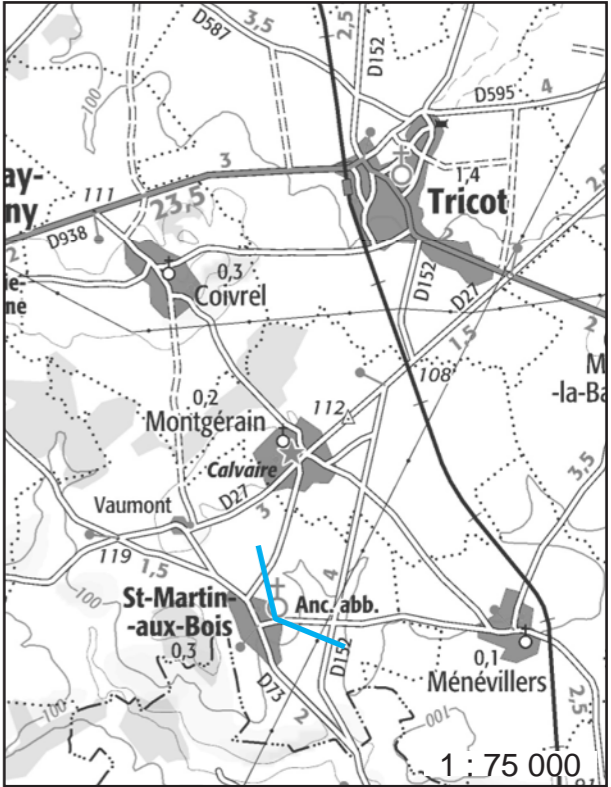
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



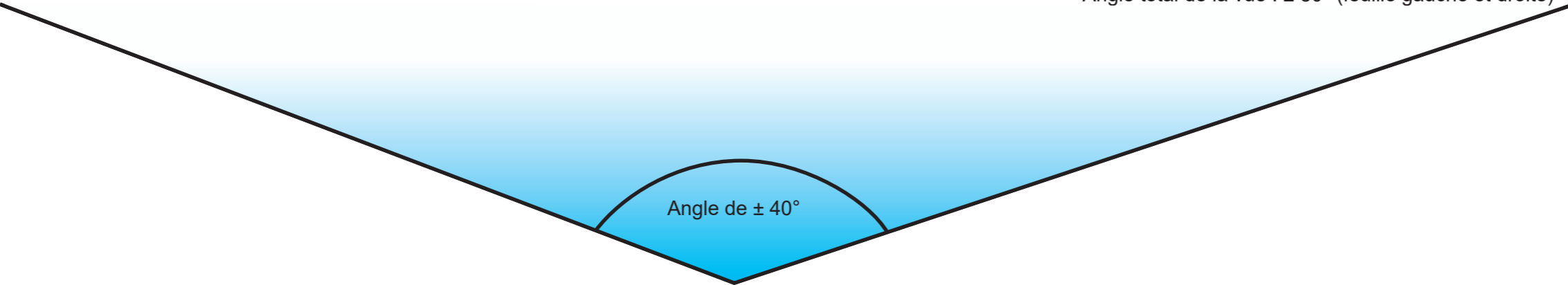
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



Commentaires paysagers :

Depuis la route départementale D73, la vue est dégagée sur le paysage agricole du plateau picard. A l'extrême droite de la vue en direction du Sud-Est domine l'ancienne abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. Au sein de ce territoire délicatement ondulé se dévoile au loin le parc éolien accordé du Champ Chardon sur la gauche de l'observateur.

Depuis la RD73 au Nord de Saint-Martin-aux-Bois, les éoliennes du projet apparaissent parallèlement à la ligne préalable formée par le parc du Champ Chardon. L'impact reste réduit du fait d'une visibilité partielle des machines du projet ainsi qu'une hauteur apparente similaire aux lisières boisées marquant la partie gauche du panorama. La covisibilité avec l'ancienne Abbaye est indirecte puisque le monument et le parc n'apparaissent pas en même temps dans le champ visuel de l'observateur ; ce dernier est contraint de tourner la tête pour distinguer l'un ou l'autre des éléments.

Impact faible

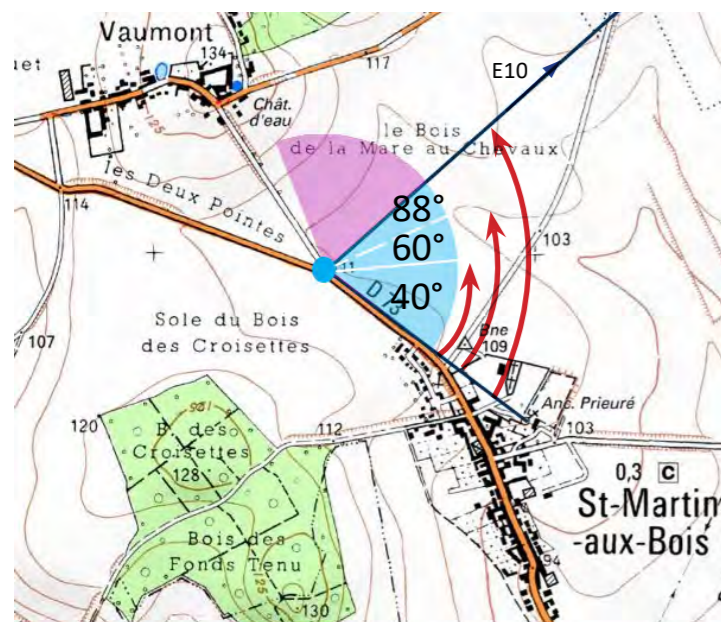
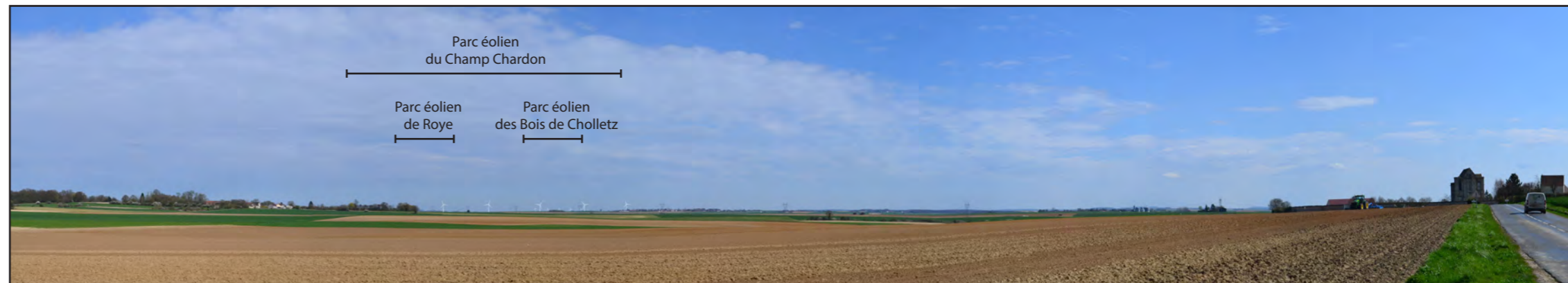
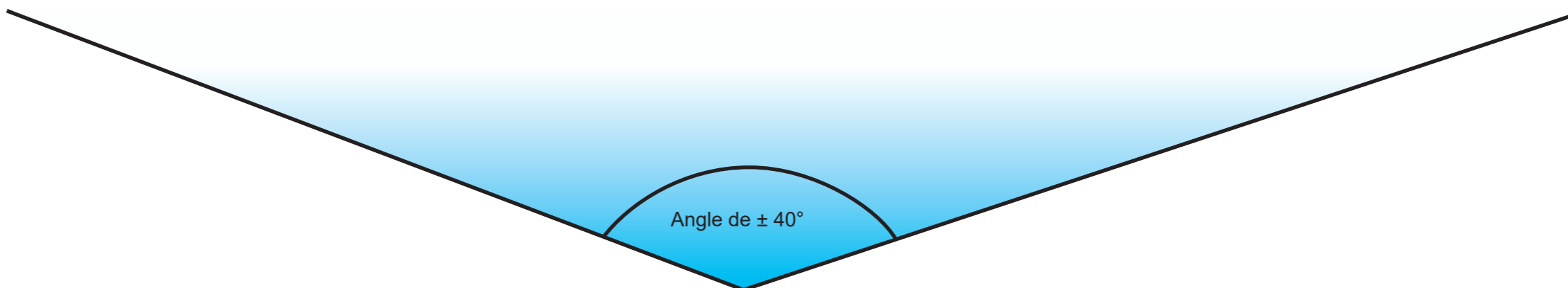


Fig. 192 : Carte angulaire soulignant la covisibilité indirecte

État initial - Vue panoramique



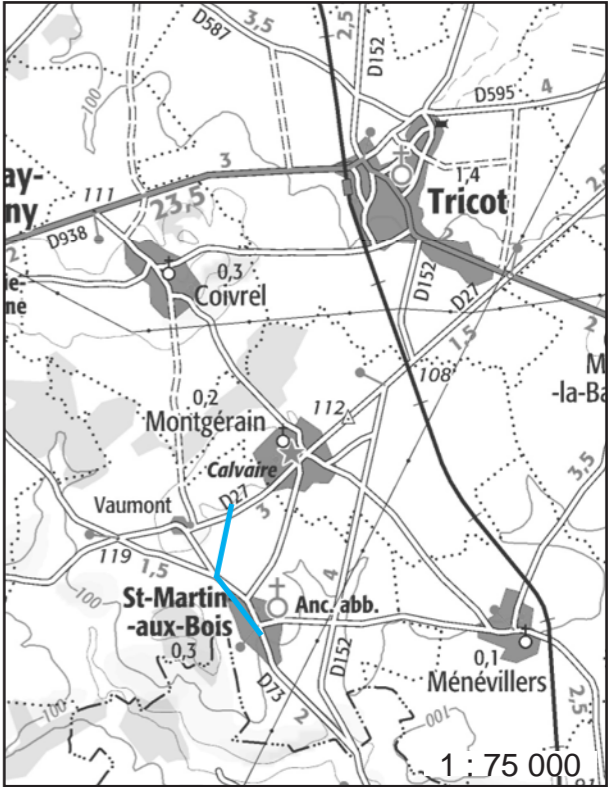
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



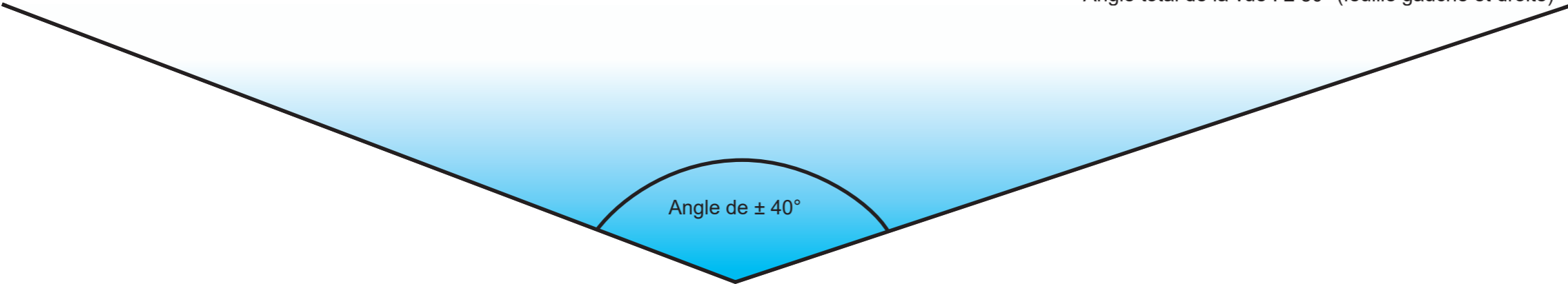
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



Commentaires paysagers :

En sortie de bourg Est de Maignelay-Montigny, la Chaussée Brunehaut (route départementale D938) est bordée de part et d'autre d'alignements d'arbres. L'axe de la route pointe en direction des éoliennes éloignées du parc du Bois des Cholletz. En tiers-plan aux extrémités gauche et droite du tableau se distinguent les boisements de Coivrel et Maignelay qui cadrent la vue. Sur la moitié gauche de la vue, les parcs de Montdidier et Roye se manifestent à différentes lignes d'horizon.

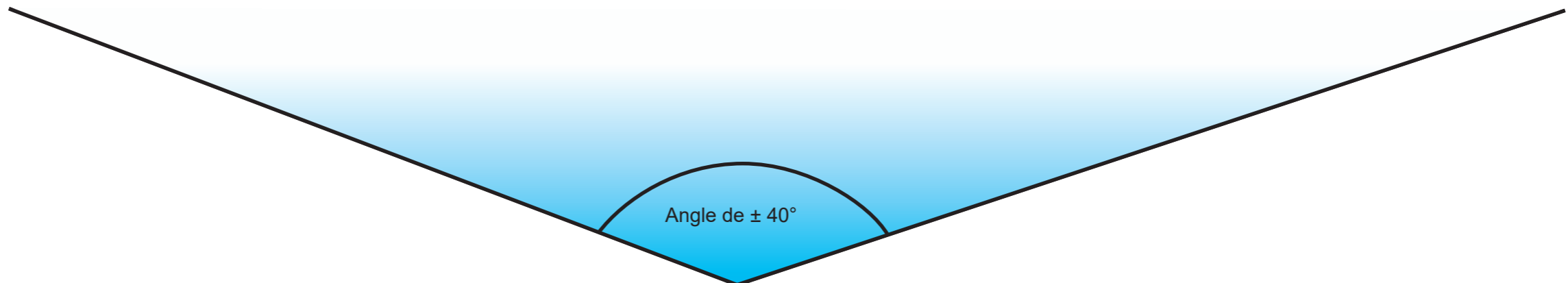
L'impact est faible depuis la sortie du bourg. Les éoliennes du projet sont majoritairement masquées par les alignements d'arbres en premier plan. Deux couples d'éoliennes apparaissent de part et d'autre de la route départementale en arrière-plan. Elles contribuent à instaurer un lien visuel avec le parc éolien construit et renforcent l'effet de perspective initié par la Chaussée Brunehaut longée d'arbres.

**Impact faible**

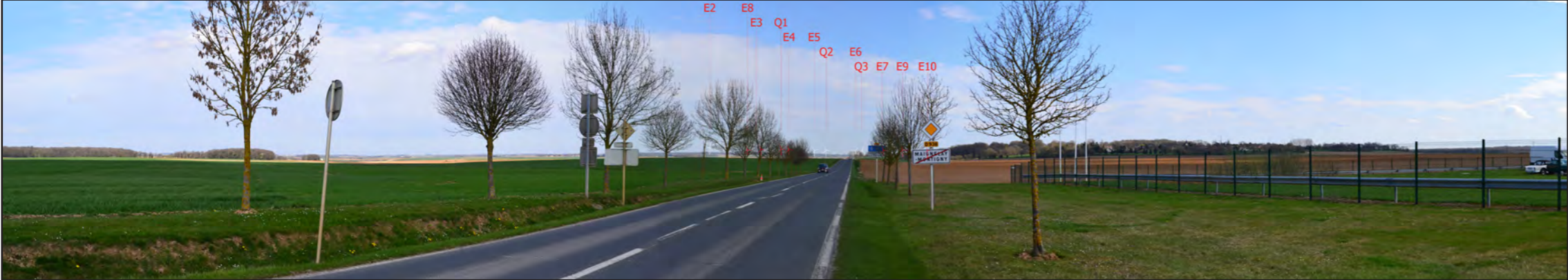
État initial - Vue panoramique



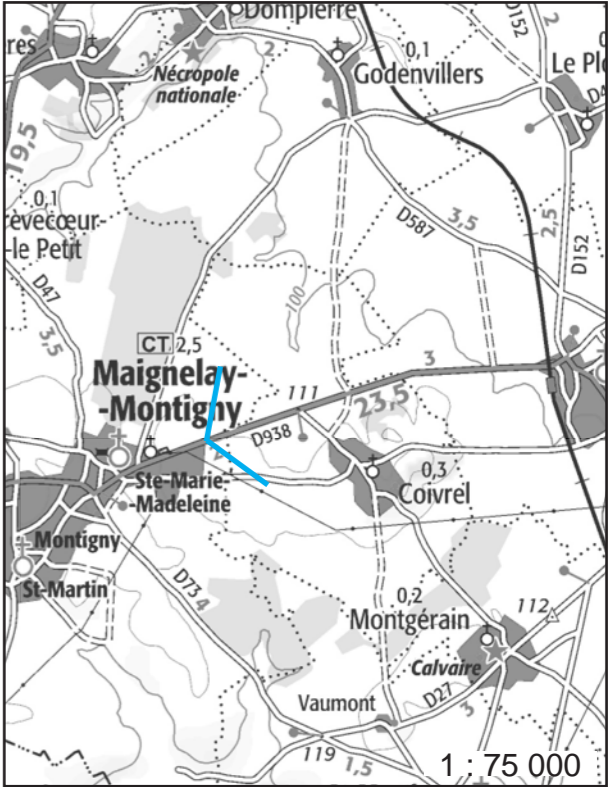
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



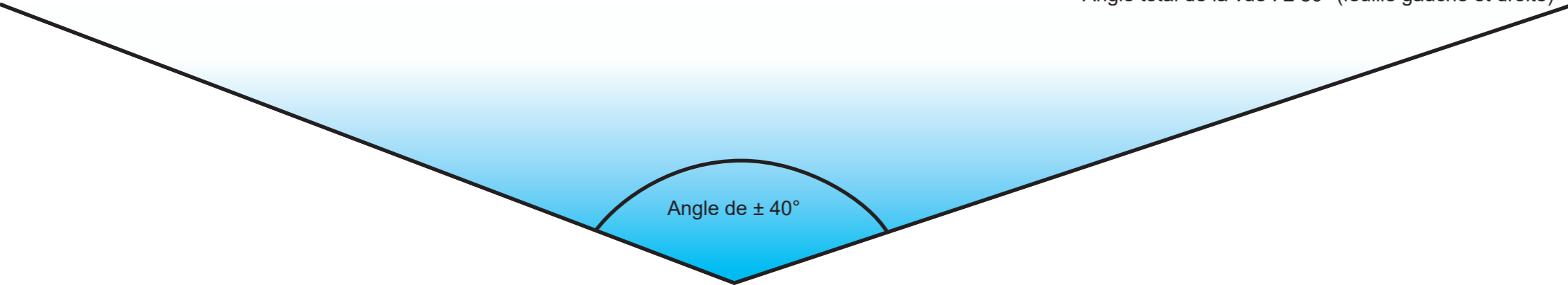
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



## PM 36 : Depuis le village de Perennes (projet à 9 050m)

### Commentaires paysagers :

En sortie Sud-Est du village de Pérennes, les vues sont majoritairement fermées sur le paysage : le Bois de Pérennes et la végétation accompagnant la vallée de Monchel occupent l'essentiel du champ visuel. Deux des éoliennes du parc accordé du Champ Feuillant dévoilent l'extrémité de leurs pales à l'extrême droite de la vue tandis que le parc construit de Montdidier s'insère dans une fenêtre visuelle sur la gauche de l'observateur.

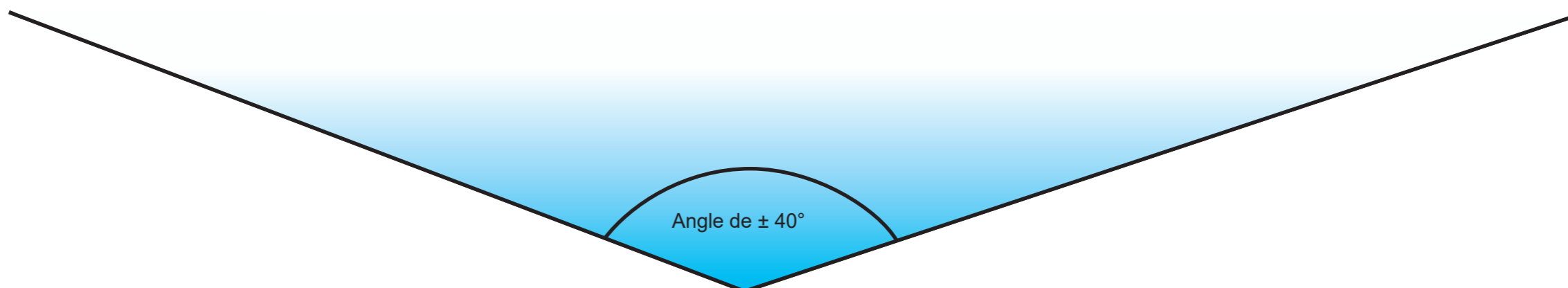
L'impact est nul depuis ce point de vue où la végétation environnante crée un masque visuel dense. Les éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot ne sont pas perceptibles.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

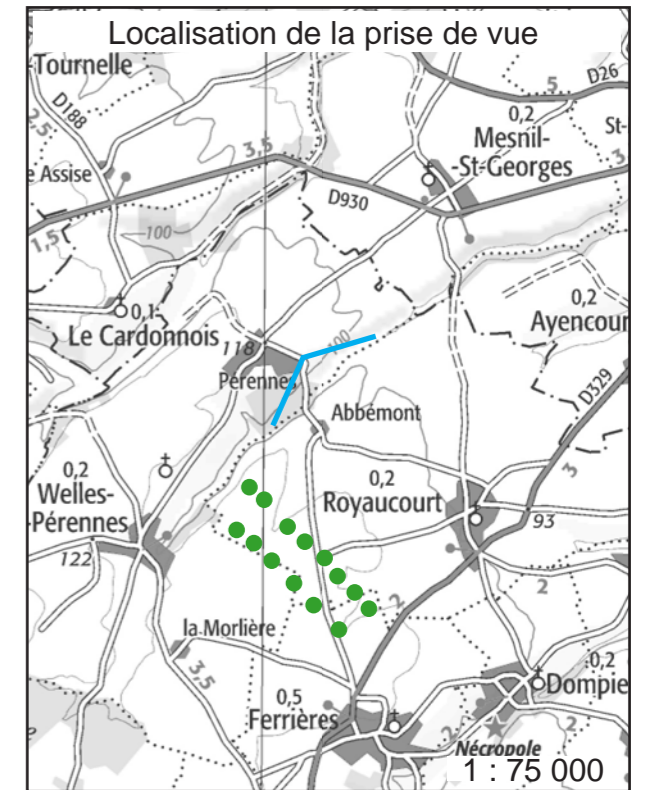




Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



Éoliennes :

- Construites
- Acceptées
- Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

Commentaires paysagers :

Légèrement décalé au Nord par rapport au PM36, le champ visuel de l'observateur n'est pas occupé par des masques visuels en premier plan. Malgré la position en hauteur vis-à-vis de la vallée du Monchel, les cimes d'arbres inscrits en contre-bas ne laissent que peu de fenêtres visuelles sur l'horizon. Sur la gauche, le parc de Montdidier est visible à environ 6,5 kilomètres. Sur la droite, se manifestent les toits des bâtiments agricoles d'Abbémont.

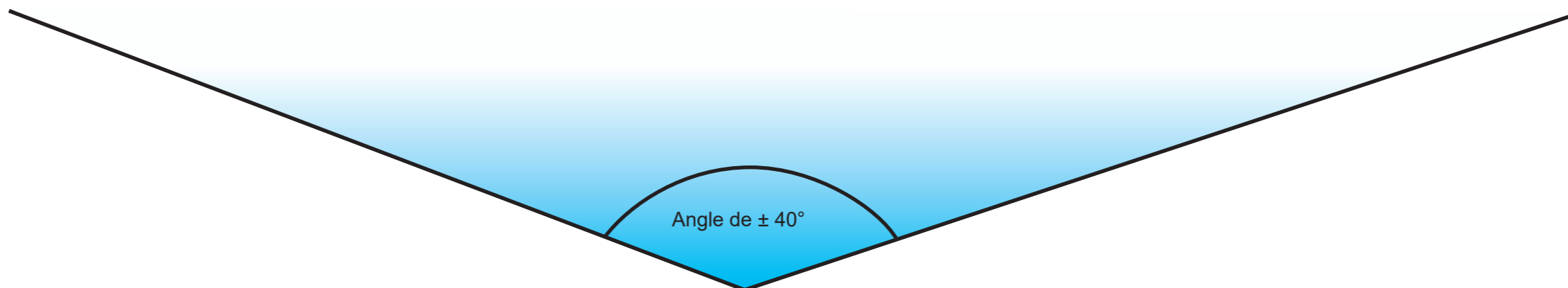
L'impact est nul depuis les abords du bourg de Pérennes où les masses boisées empêchent au regard de fuir sur le lointain. Les parcs du Champ Feuillant ainsi que les futures éoliennes du projet ne sont pas visibles depuis le point de vue.

**Impact nul**

État initial - Vue panoramique



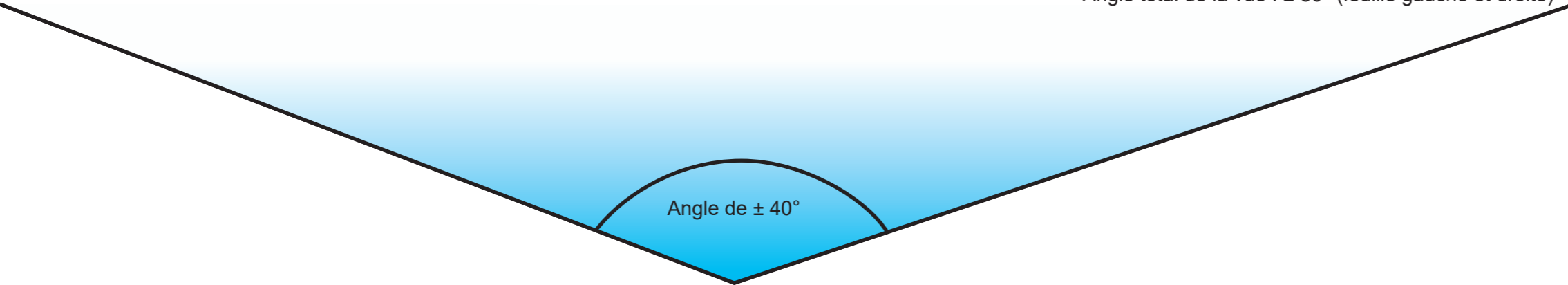
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

## PM 34 : Vue depuis le centre ville de Montdidier (projet à 7 170m)

### Commentaires paysagers :

La rue Gambetta (D329) traversant la commune de Montdidier en son centre permet un dégagement visuel cadré sur le paysage. Les façades bâties dirigent le regard de l'observateur vers l'horizon où se distingue le parc construit de Montdidier.

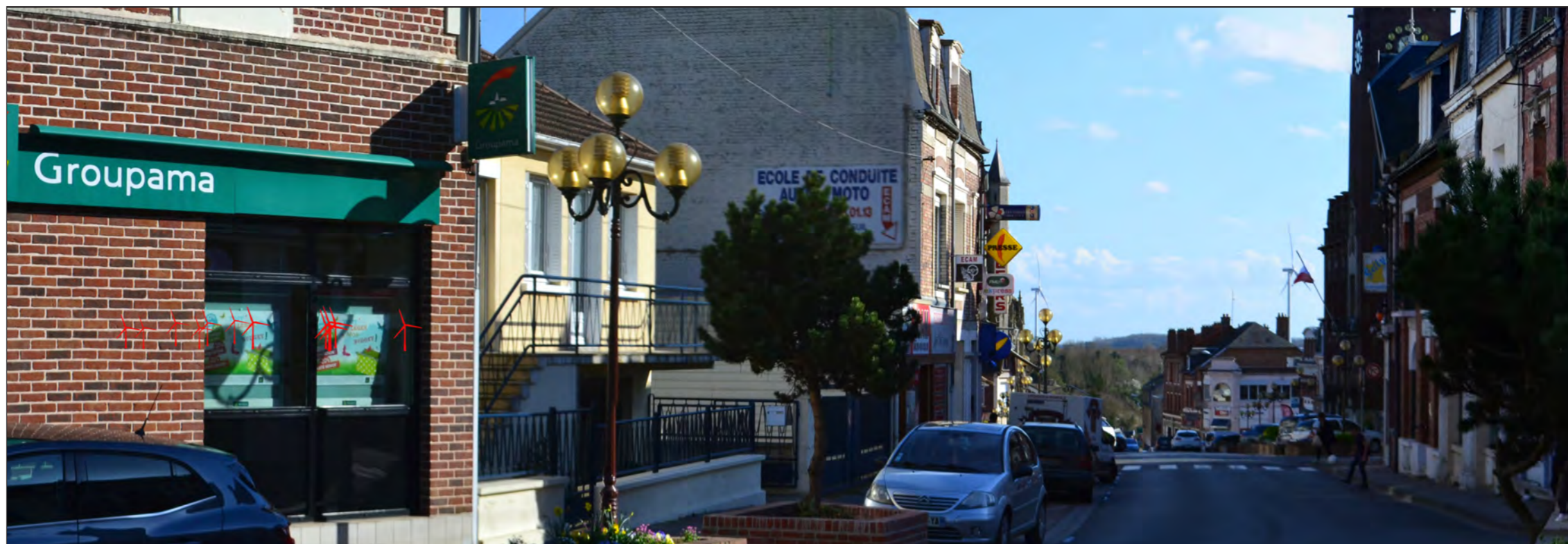
Cette route structurante n'est pas axée en direction du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot et ne présente aucune sensibilité depuis le centre de Montdidier. L'impact du projet est nul depuis le centre-bourg.

### Impact nul

### État initial - Vue panoramique



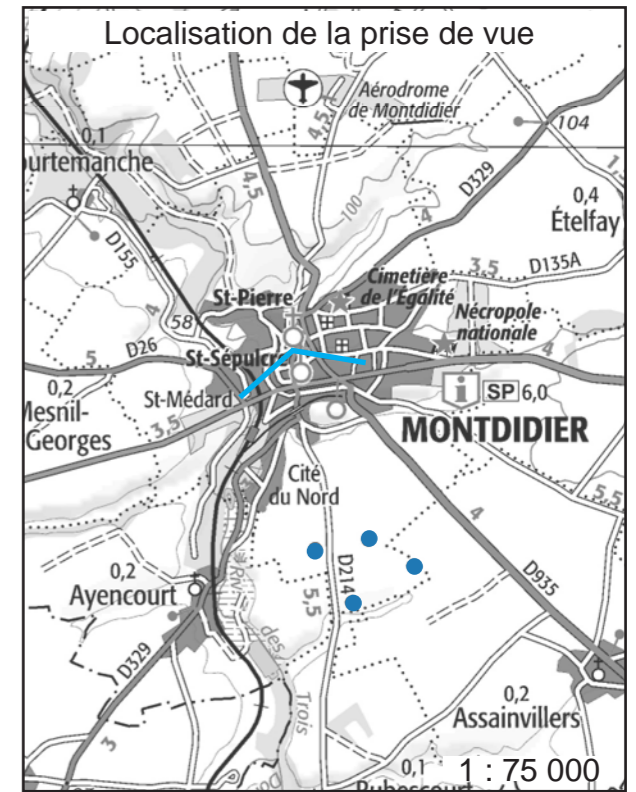
### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

Angle de  $\pm 40^\circ$

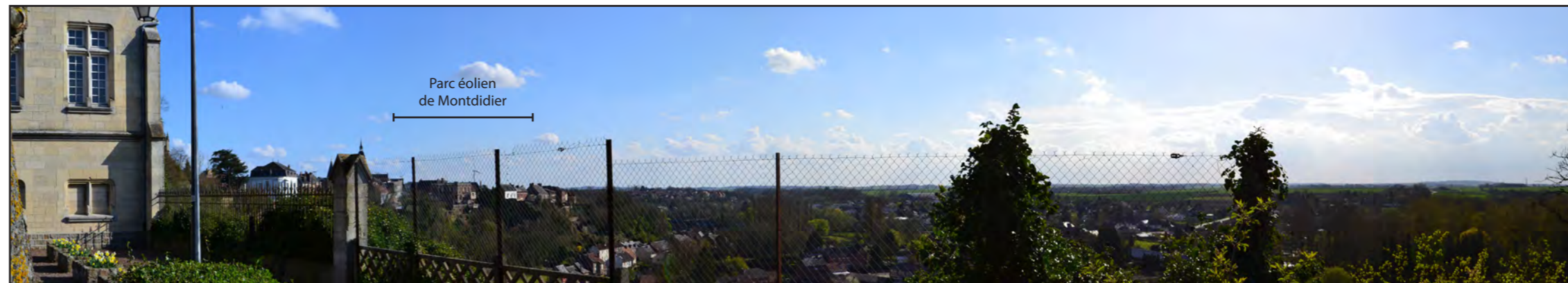
Commentaires paysagers :

Ce point de vue remarquable situé sur les hauteurs de Montdidier bénéficie d'une large ouverture sur le paysage. Depuis ce belvédère à proximité de l'ancien prieuré, les éoliennes du parc de Montdidier apparaissent sur la gauche au-dessus des toits.

L'impact depuis le belvédère est nul. Malgré l'altitude du point de vue, la position du projet est masquée par la présence intermédiaire de la ville de Montdidier.

Impact nul

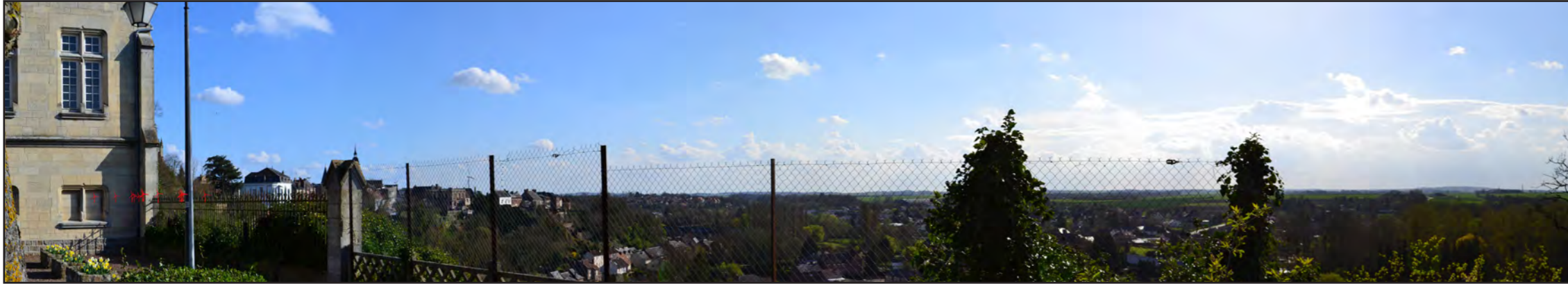
État initial - Vue panoramique



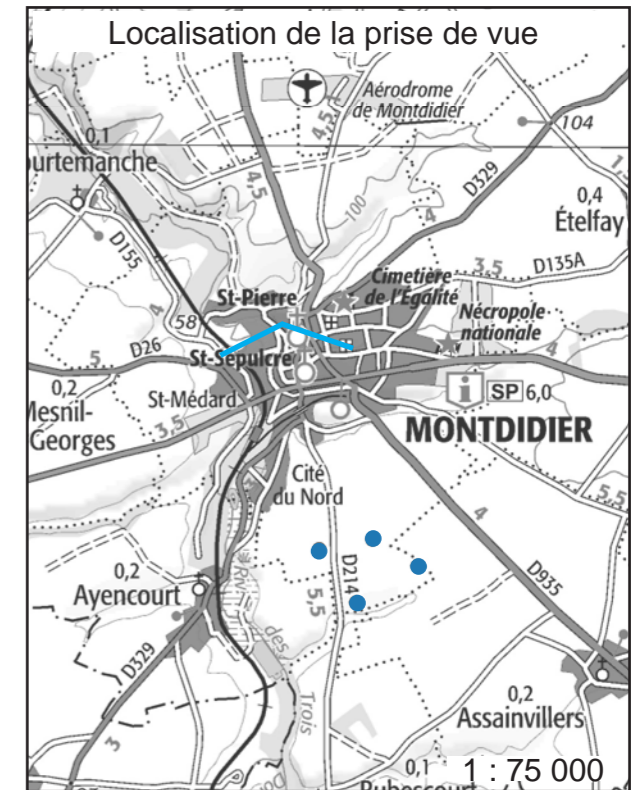
Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



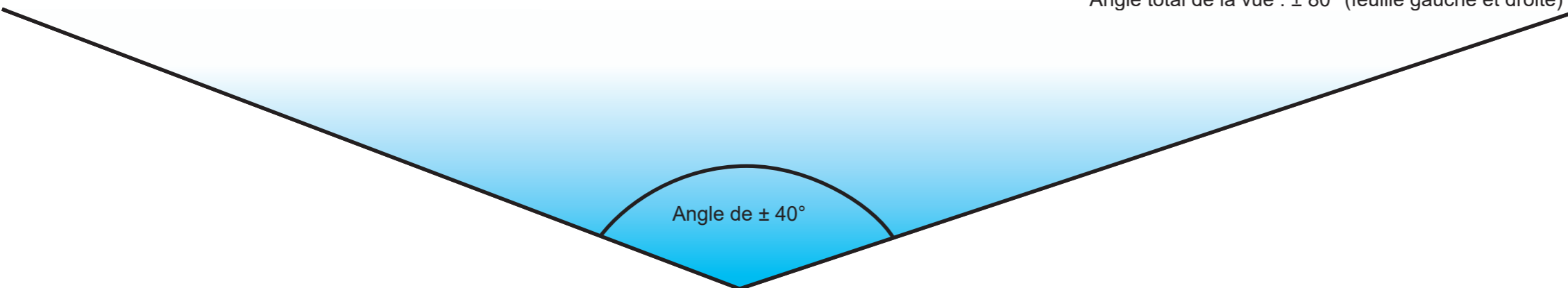
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



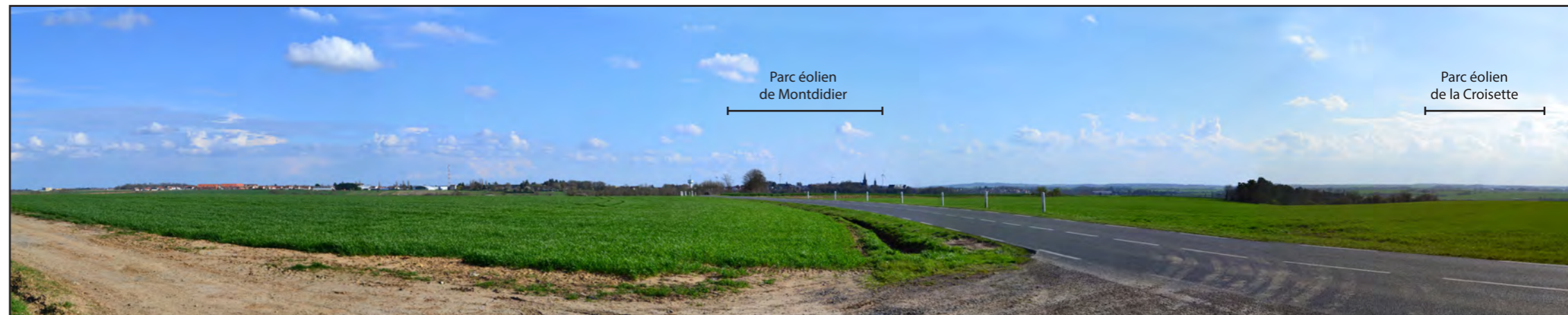
Commentaires paysagers :

Depuis le plateau agricole du Santerre au Nord de Montdidier, le paysage plat en premier plan est succédé à l'horizon par la ville de Montdidier sur la gauche du panorama et à droite par une dépression topographique de grande échelle concédant une vue sans fin sur le plateau picard. Les éoliennes de Montdidier se hissent au-dessus de la silhouette du bourg, largement ceinturé de végétation.

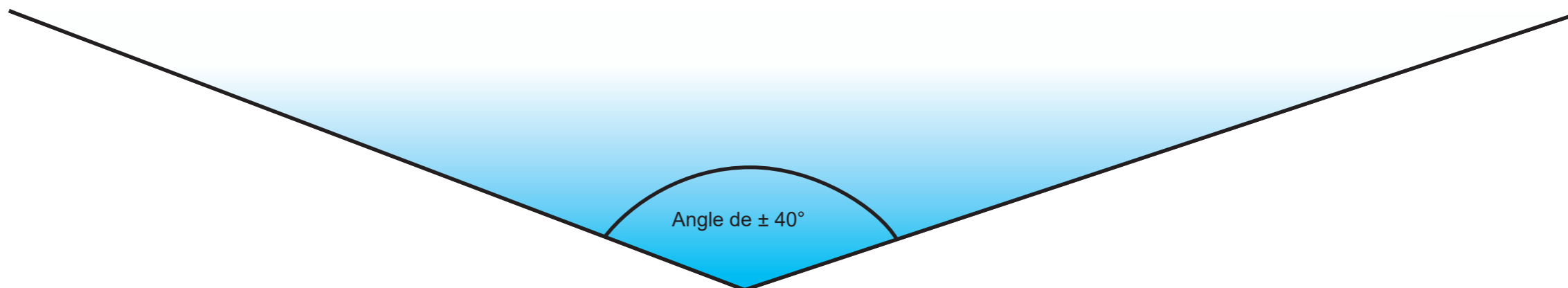
Les éoliennes du projet s'inscrivent en arrière-plan du bourg et sont en partie dissimulées par les boisements accompagnant un affluent sec de la vallée des Trois Doms et les bosquets ponctuant le cimetière militaire allemand. La hauteur apparente des machines est similaire à ces masques naturels : le centre des rotors se positionne à hauteur de cime. La droite créée par les aérogénérateurs du projet n'est pas prégnante dans le champ visuel et s'insère dans les lignes de force du paysage.

**Impact faible**

État initial - Vue panoramique



Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)

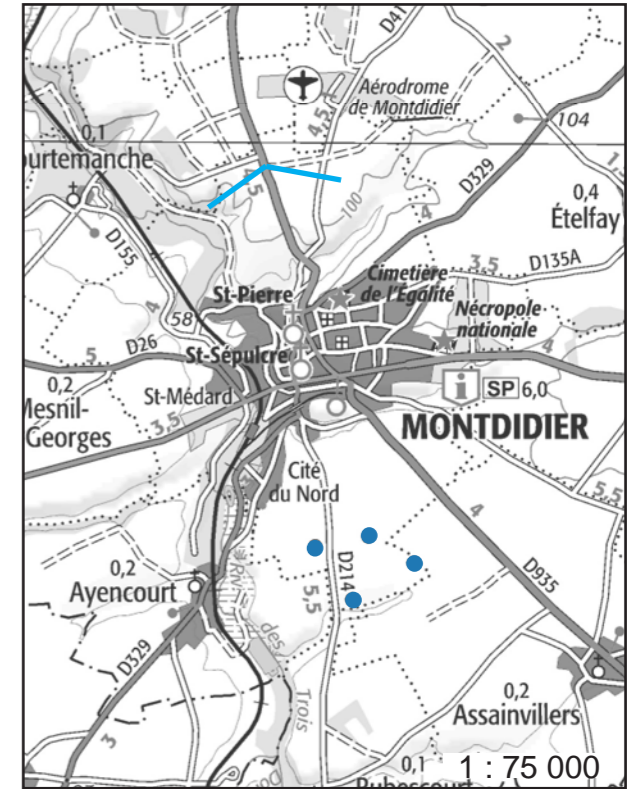




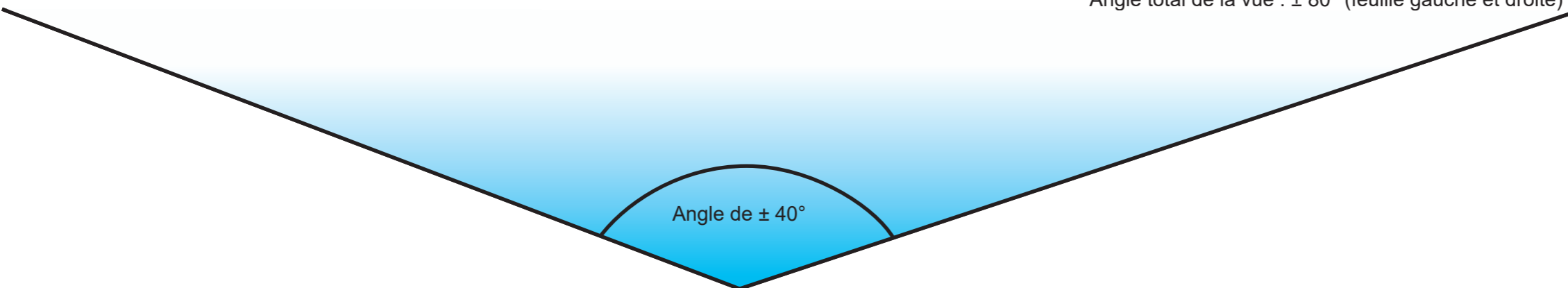
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



## PM 31 : Depuis la sortie de Lignières (projet à 9 340m)

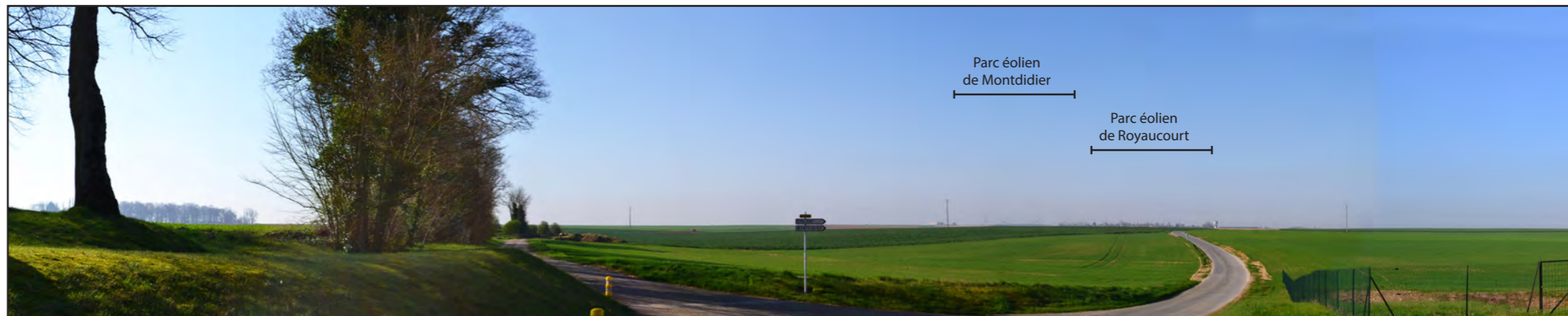
### Commentaires paysagers :

Depuis la route départementale D135 en sortie de bourg Sud de Lignières, le paysage est marqué par un relief plus prononcé et des courbes généreuses. Les espaces cultivés s'étendent jusqu'à l'horizon, seulement rythmés par la présence de Montdidier perceptible sur la droite de la vue. Viennent adhérer à la silhouette du bourg le parc accordé de Royaucourt et le parc construit de Montdidier, formant un ensemble homogène.

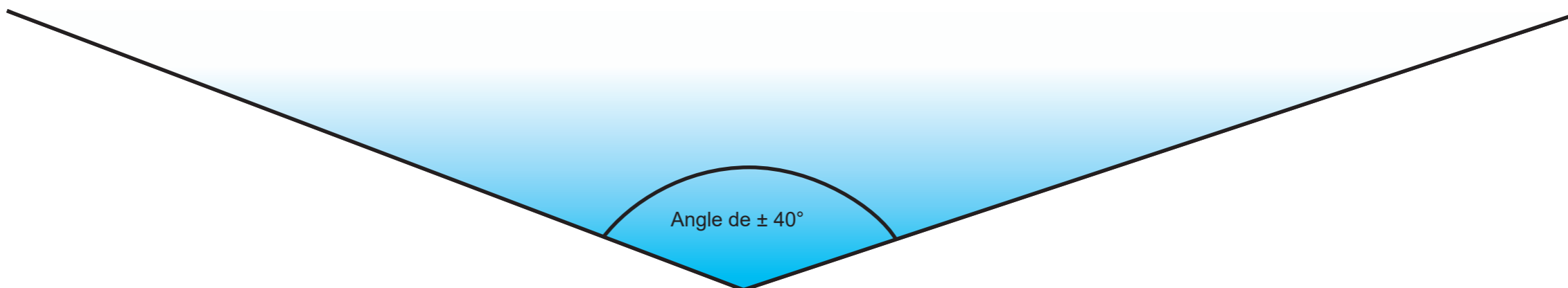
Six éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot se dévoilent en direction du Sud. L'impact est faible depuis la sortie de Lignières qui bénéficie d'une vue lointaine du projet dont les machines apparaissent de taille réduite à environ 9 kilomètres de l'observateur. La végétation de premier et second plan masque une partie importante du futur parc.

### Impact faible

### État initial - Vue panoramique



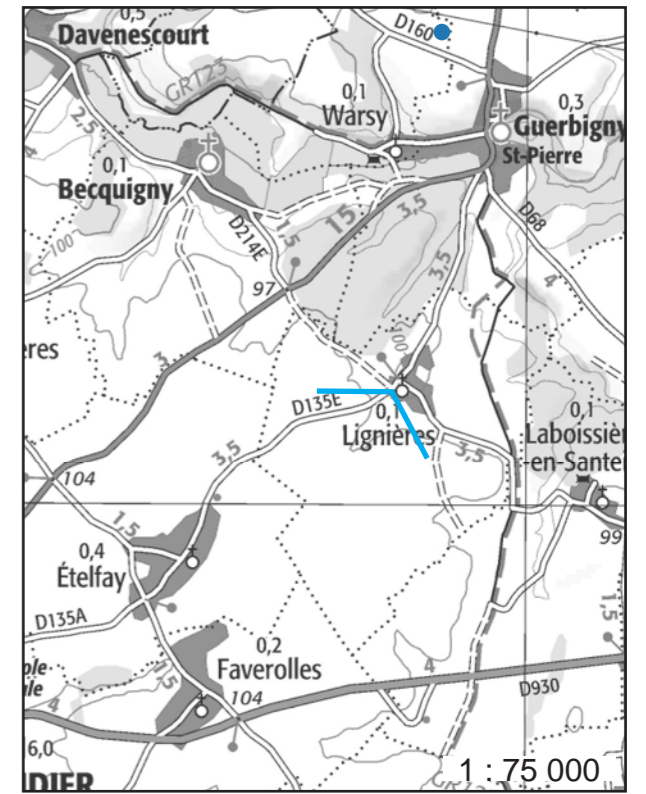
### Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)



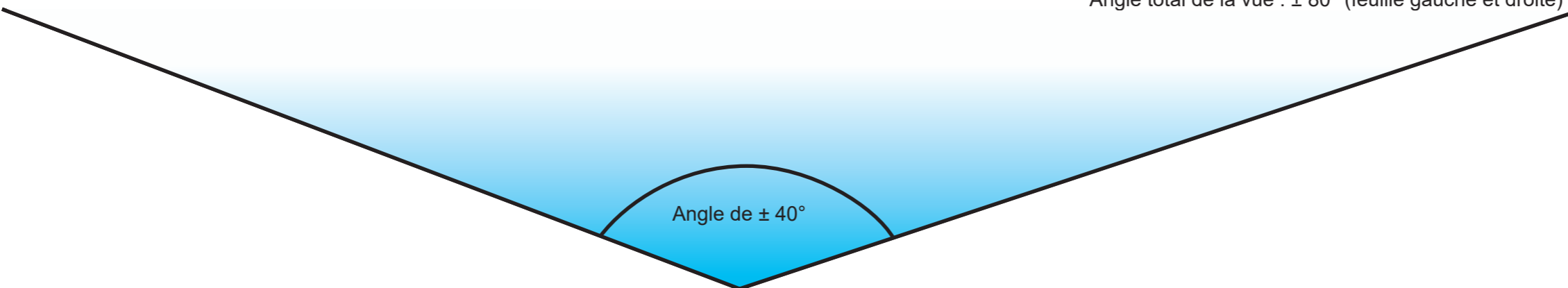
Simulation avec le projet - Vue panoramique



Angle total de la vue :  $\pm 80^\circ$  (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet



Commentaires paysagers :

La vue illustre les paysages du Noyonnais et de ses monts plus ou moins prononcés qui viennent rompre la platitude du territoire agricole. La vue est entièrement dégagée sur les étendues cultivées qui se répandent jusqu'aux bourgs d'Orvillers-Sorel au centre du tableau et de Biermont sur la droite. Ces derniers sont installés au niveau de proéminences topographiques accueillant aussi d'épais manteaux boisés.

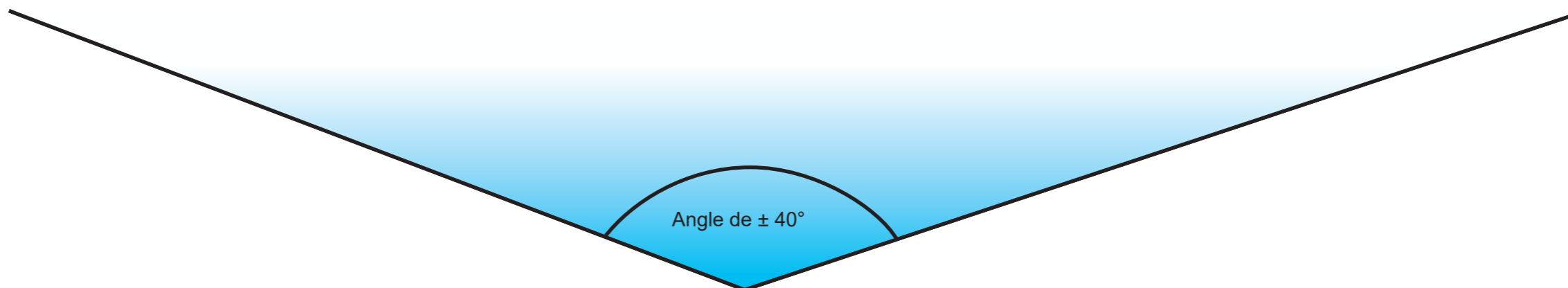
L'impact est réduit voire nul depuis ce point de vue où les éoliennes du projet s'insèrent à l'arrière des boisements ceinturant Orvillers et Cuvilly. Seule l'extrémité supérieure des pales des machines se distinguera au-dessus des lisières boisées depuis la route départementale D15. Les impacts seront négligeables depuis les infrastructures de communication majeures à proximité : bordées de talus surmontés de végétation, la ligne TGV et l'autoroute A1 seront isolées visuellement du projet et nullement impactées.

**Impact faible**

**État initial - Vue panoramique**



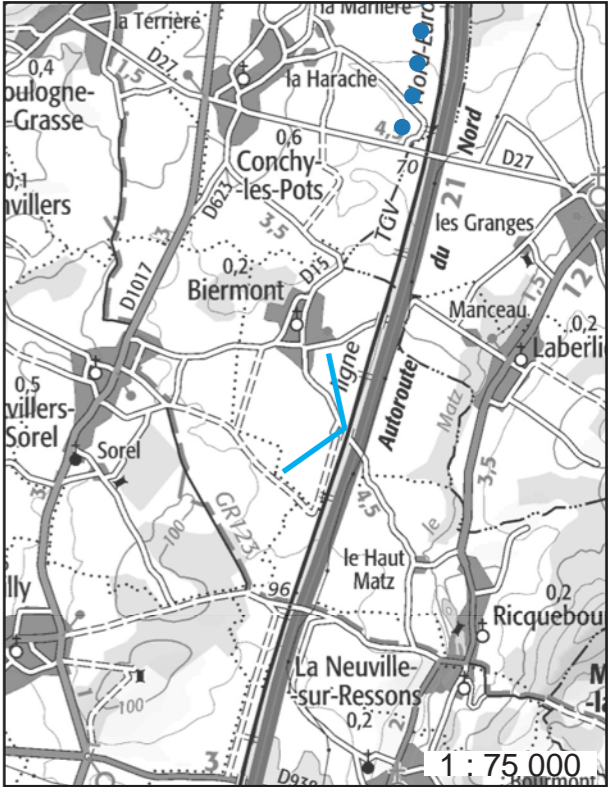
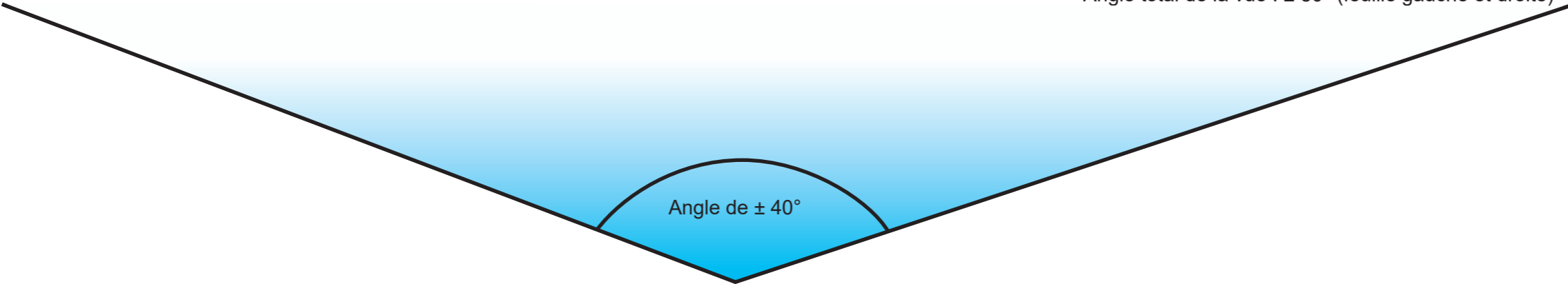
**Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 40 cm entre l'oeil et la photo)**



Simulation avec le projet - Vue panoramique



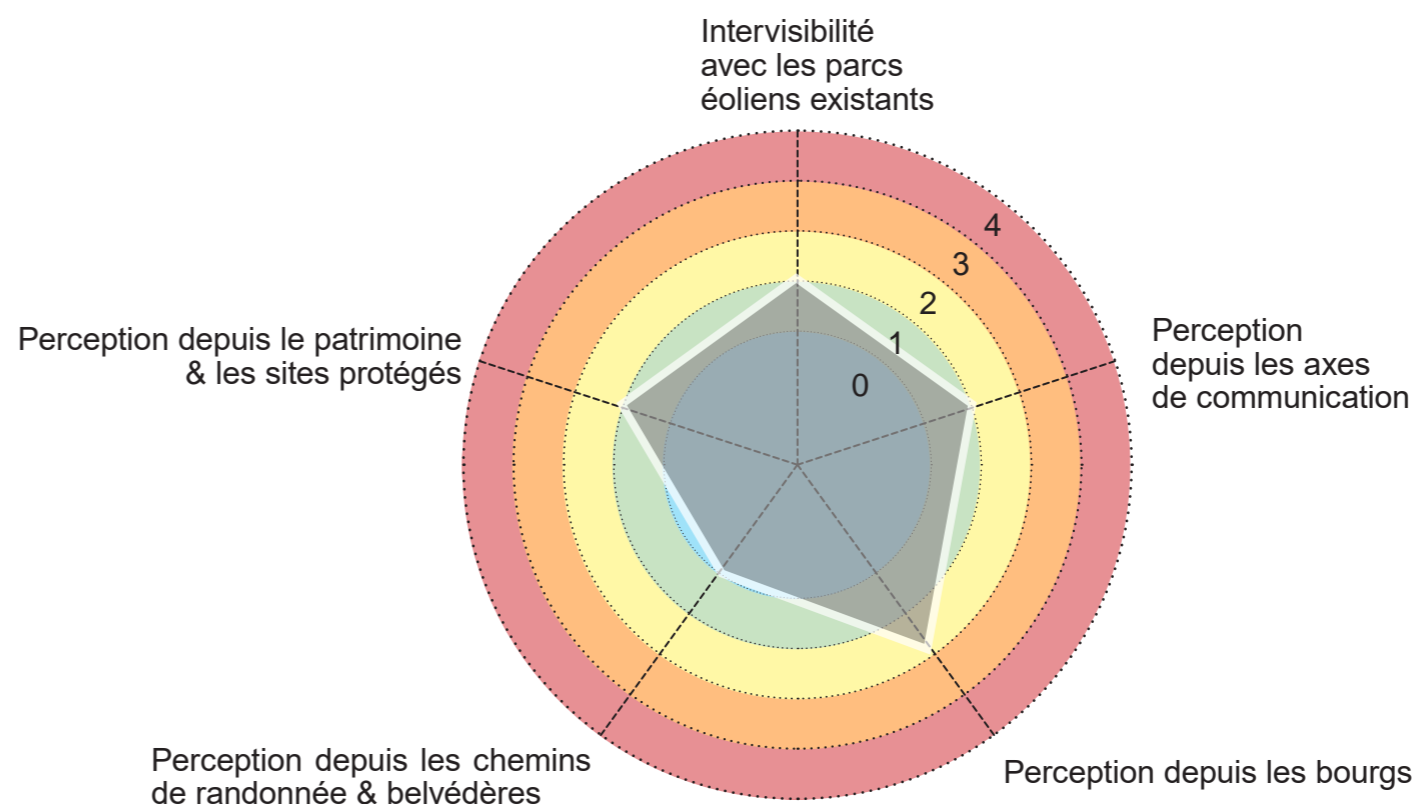
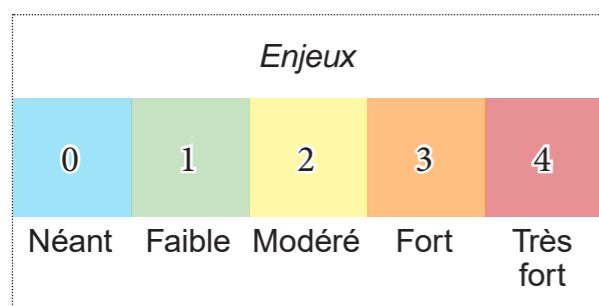
Angle total de la vue : ± 80° (feuille gauche et droite)



- Éoliennes :
- Construites
  - Acceptées
  - Du projet

## Synthèse de l'analyse des impacts et effets cumulés pour l'aire d'étude éloignée (d'après les enjeux de l'état initial)

ENJEUX	SENSIBILITÉ					COMMENTAIRES
Intervisibilité avec les parcs éoliens existants	1					Deux parcs existants se situent dans l'aire d'étude éloignée, mais les possibilités de les percevoir simultanément avec la zone d'implantation du projet sont faibles. A cette échelle, la possibilité d'apercevoir simultanément le futur parc éolien de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot avec le parc éolien du Champ Chardon est envisageable, même si la structure topographique et le maillage végétal du territoire limiteront considérablement cette possibilité.
Perception depuis les axes de communication	1					Visiblement, les axes compris dans l'aire d'étude éloignée ne constituent pas un enjeu majeur pour le projet. Les événements topographiques à l'Ouest dans le Noyonnais, au Sud près de Gournay-sur-Aronde ou au Nord-Ouest avec les collines et monts à Montdidier constituent des remparts efficaces empêchant le regard de l'observateur de fuir en direction de la zone d'implantation du projet. L'éloignement au site réduit fortement la probabilité de percevoir les machines depuis cette aire.
Perception depuis les bourgs			2			La perception depuis les bourgs situés dans l'aire d'étude éloignée ne constitue pas un enjeu important. Inscrits dans les vallées et micro-vallées, séparés du projet par des volumes prononcés et boisés et encore très distants de celui-ci, l'exposition des villages aux nouvelles éoliennes est très réduite. Le cas particulier de Montdidier reste cependant à observer avec attention : située en point, la commune peut potentiellement bénéficier de points de vue sur le projet.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	1					A l'instar des constats réalisés dans l'aire d'étude très éloignée, le tracé du sentier de Grande Randonnée GR123 qui longe majoritairement des éléments boisés et qui suit des chemins ruraux aux perspectives non dégagées ne représente pas un enjeu important. Toutefois, la portion du sentier comprise entre le village de Laboissière-en-Santerre et le Nord de Pienne-Onvillers (env.2km) peut potentiellement offrir des points de vue sur le nouveau site éolien qui créera alors un point d'appel.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	1					Les monuments de l'aire d'étude éloignée ne représentent qu'un faible enjeu au vu de leur insertion dans le territoire. Les monuments de Montdidier et l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois méritent un regard confirmé sur les potentielles visibilités sur le site. Soit protégés par les ondulations du relief soit insérés au coeur des bourgs construits en fond de vallée, les autres éléments de patrimoine de cette aire ne présentent aucun enjeu.



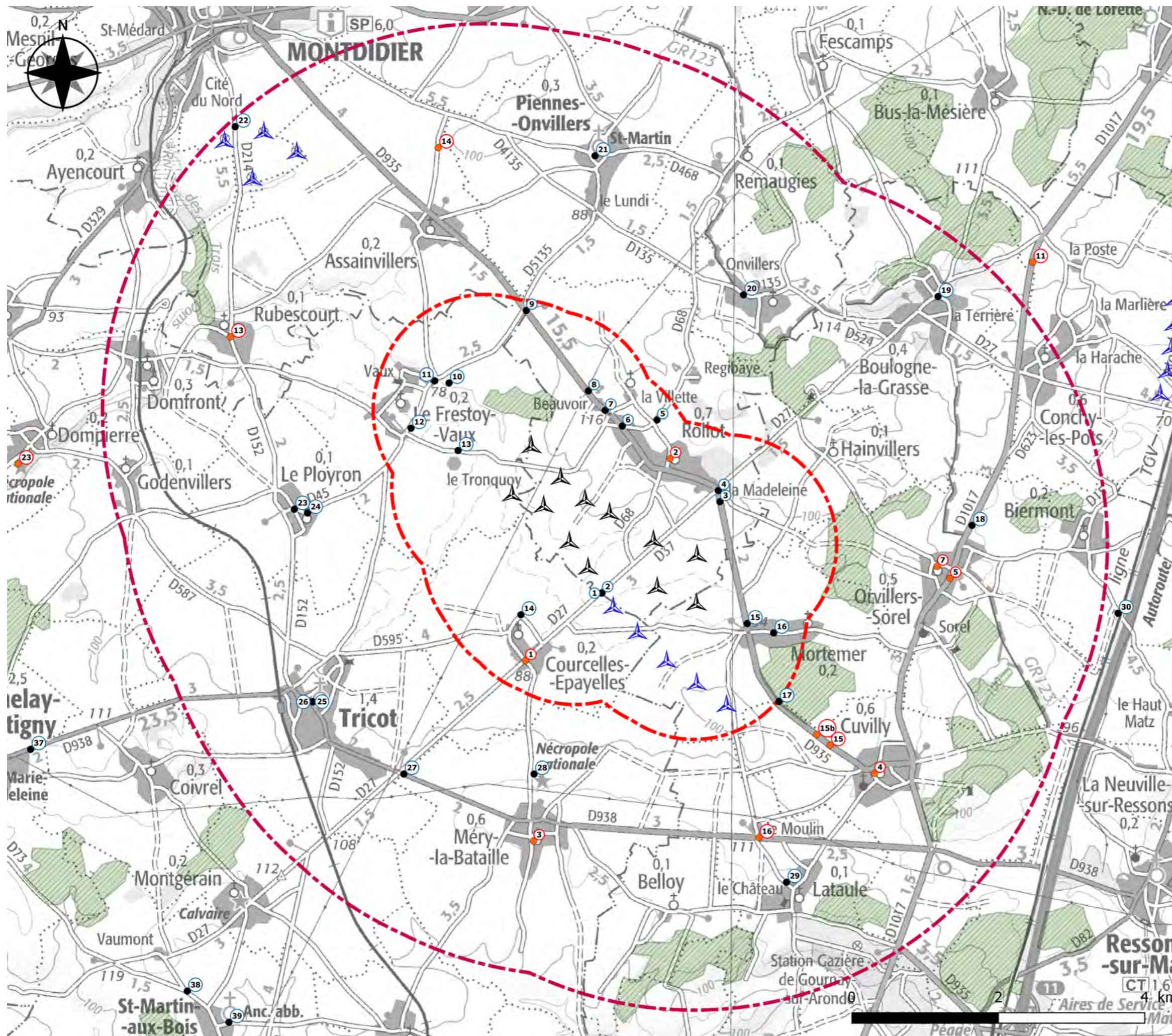
Les impacts du projet sont globalement faibles à nuls depuis l'aire d'étude éloignée. La configuration du territoire, fortement boisé et à la topographie prononcée, permet de dissimuler tout ou partie du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot. Lorsque ce n'est pas le cas, le projet apparaît sous forme d'une ligne régulière d'éoliennes dans le prolongement du parc éolien du Champ Chardon. La continuité avec ce dernier est lisible. Les intervisibilités, entre les parcs existants ou accordés avec le projet, ne révèlent pas de confusion et soulignent parfois des effets visuels intéressants (notamment en sortie de bourg de Maignelay-Montigny où les parcs s'alignent avec les rangées d'arbres dans l'axe de la Chaussée Brunehaut).

Les axes de communication sont peu concernés par le projet et représentent un faible enjeu. L'autoroute A1 et la ligne TGV sont isolées par des talus plantés, les perceptions depuis la route départementale D935 restent lointaines et interrompues par des masques visuels intermittents. Certaines liaisons secondaires possèdent une lecture du parc mais ce dernier apparaît toujours de taille réduite et régulière dans le paysage.

L'étude des perceptions depuis les bourgs de l'aire éloignée identifie des impacts faibles : l'omniprésence de la végétation ceinturant les villes et villages ainsi que l'éloignement au projet aboutissent dans l'ensemble à l'absence d'impacts marqués.

Les courbes du relief ainsi que la couverture végétale couvrant le territoire isolent les itinéraires touristiques majeurs présents au sein de l'aire d'étude éloignée. La portion du sentier de Grande Randonnée GR123 au Sud de Lignières est la plus à même de proposer des vues axées en direction du projet sans être fortement impacté. La portion du circuit traversant la partie orientale de l'aire d'étude éloignée n'est pas impactée du fait de la densité de boisements occupant le territoire.

Les perceptions depuis les éléments patrimoniaux sont mineures. Concentrés en cœur de bourg ou en creux de vallée, les monuments n'offrent que peu ou pas de dégagements visuels permettant d'apprécier les éoliennes du projet de Le Frestoy-Vaux, Mortemer et Rollot. Les impacts faibles à relever sont localisés à l'approche de l'ancienne abbaye de Saint-Martin-aux-Bois : tandis que le monument est lui-même cerné de murs ou de végétation arrêtant les vues, les accès à la commune accueillant le patrimoine mettent en évidence des co-visibilités indirectes.



# Points de vue Aire d'étude intermédiaire

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Octobre 2019

Source : IGN 100®  
Copie et reproduction interdites

## Légende

Points de vue

- Campagne initiale
- Campagne complémentaire

Aires d'étude

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude très éloignée

Contexte éolien

- Parc construit
- Parc accordé
- Implantation du projet

Fig. 193 : Carte de localisation des points de vue de l'aire d'étude intermédiaire